Commune de Loctudy

REVUE MUNICIPALE FEVRIER 2015 62
WWW.LOCTUDY.FR

L'ESTRAN
an aod veo

Loctudy dans 20 ans

Le PLU* remplace le POS*

page 10

PLU : Plan Local d'Urbanisme, POS : Plan d'Occupation des Sols

Action municipale

Evolution à Pen Allée (p2-3)

Actualités municipales

Les vœux du Maire (p14-15)

Histoire locale

Le dernier mois de vie du soldat Jean-Louis Monfort (p25-27)

L'ESTRAN an aod veo

62

Estran *: Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers. «An aod veo» (breton) : la grève vivante.*

Editorial

Un an déjà, nous voilà au terme de la première année du mandat. L'équipe municipale est en place et travaille d'arrache pieds. Les projets et les défis à relever sont nombreux.

Lors du dernier conseil municipal nous avons lancé la procédure du Plan Local d'Urbanisme, un temps fort du mandat, un travail qui va s'échelonner sur plusieurs années et qui permettra je l'espère de maintenir et de conforter l'attractivité de la commune en matière économique et touristique.

Par ailleurs, nous allons être confrontés dès cette année aux réductions de moyens en provenance de l'Etat. La loi «NOTRe» concernant la réorganisation des collectivités territoriales, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale, risque de modifier en profondeur le paysage que nous connaissons aujourd'hui. L'enjeu pour la commune est de savoir à qui va être attribué la compétence des ports de pêche et de plaisance. Avant la fin du mandat quelques compétences communales pourraient être transférées à la communauté de commune du pays bigouden sud.*

Cependant, la commune de Loctudy se porte bien, ses capacités financières sont intactes, notre capacité d'autofinancement est bonne.

Je m'engage à vous tenir au courant régulièrement de l'avancée des projets et réalisations en organisant dès cette année une première réunion publique.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année, une bonne santé. Bloavez mad !

C. Zamuner
Maire de Loctudy

*NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

SOMMAIRE

1 Action municipale
Synthèse des Conseils municipaux p 1
Affaires sociales p 2-3
Finances/économie p 4
Travaux p 5
Port et littoral p 6-7
Affaires scolaires p 8
Démocratie locale/communication p 9

10 Dossier
Le Plan Local d'Urbanisme p 10 à 11

12 Actualités municipales
Loctudy, au fil des semaines p 12-13
Les vœux du maire p 14-15
Vote d'une «motion pêche» p 16

17 Actualités communautaires
Les bacs jaunes p 17

18 Vivre ensemble
Le règlement sanitaire départemental p 18

19 Vie des associations
Du nouveau à l'OTSI p 19
Animations, une saison qui se prépare p 20-21
Trois nouveaux présidents et une nouvelle association p 22

23 Vie culturelle
Actualités de la Médiathèque p 23
Gens de mer, gens de terre p 24

22 Histoire locale
Le dernier mois de vie du soldat Jean-Louis Monfort p 25-27

Directrice de la publication : Christine ZAMUNER
Coordinateur de la rédaction : François LE CORRE
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques (06 65 22 95 85)
Impression : Imprimerie de l'Atlantique (02 98 60 70 41)
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : Vos élus ainsi que les bénévoles suivants : G Jourdren, J Le Dour, J Balanec, Y Blanchard
Photos : P Théallet
Crédits photographiques : Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

Imprimé sur PEFC
(Papier issu de forêts à gestion durable)

Synthèse des Conseils municipaux

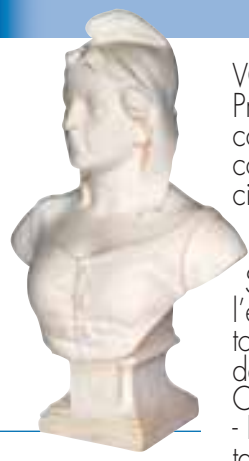

Les comptes rendus des Conseils municipaux sont accessibles à tous en Mairie et sur le site www.loctudy.fr à la rubrique mairie/conseil municipal/délibérations

Conseil municipal du 24 octobre 2014

Election de Stéphane Pochic comme nouvel adjoint au maire au port et littoral et modification des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et conseillers municipaux.

FINANCES

- Adoption d'une décision modificative pour l'acquisition de nouveaux biens mobiliers (véhicules, etc.) pour un montant de 80 000 euros.
- Ouverture de crédits d'investissement pour 2015 pour le budget principal de la commune et le budget annexe du service de l'assainissement.
- Port de plaisance : remboursement de frais de personnel à la commune et ouverture de crédits d'investissement pour 2015.
- Subventions et aides diverses : versement à Nautisme en Finistère une subvention de 500 euros pour la participation du port de plaisance au salon nautique de Southampton en Grande Bretagne ; participation à l'Arbre de Noël des écoles pour 11,75 euros par enfant des classes des écoles publiques et privée de la commune ; attribution d'aides aux ravalements de façades.
- Révision des tarifs communaux pour 2015 : actualisation des tarifs funéraires et produits domaniaux.
- Adoption des tarifs du service public de l'assainissement collectif et non collectif.
- Logements communaux : majoration des loyers.
- Service incendie : décision de verser aux anciens sapeurs-pompiers non professionnels de la commune la somme de 355,99 euros comme part forfaitaire de l'allocation de vétérance.

AFFAIRES FONCIÈRES

Révision des critères d'attribution des lots dans le lotissement communal de Hent Croas

PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des effectifs

PORT DE PLAISANCE

Signature d'un avenant n°1 au contrat de partenariat réseau «Passeport escales»

ECOLES PUBLIQUES

Mise en place des temps d'activités périscolaires avec la signature d'une convention avec l'association «Tintamarre» du Guilvinec pour la mise en place d'un atelier d'expression corporelle.

DÉNOMINATION DE VOIES

Adoption à l'unanimité pour la dénomination de voies : impasse de Kervilzic, impasse Loden Dehou et Résidence Kan An Avel.

RAPPORT ANNUEL

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour 2013

Conseil municipal du 12 décembre 2014

FINANCES

- Attribution d'une indemnité de conseil au receveur de la commune.
- Budget annexe du port de plaisance : charges à étaler, fixation de la durée d'amortissement.
- Restauration d'archives communales : adoption du projet et demande de subventions.

PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des effectifs.

VOIRIE

Projet d'intégration dans la voirie communale par le transfert à la commune d'une portion de l'ancien tracé de la route départementale n°2.

ORGUE DE L'ÉGLISE ST-TUDY

Signature d'une convention avec l'ensemble paroissial des «alentours de Plonivel» pour l'utilisation de l'orgue de l'église Saint-Tudy.

CCPBS

- Définition de l'intérêt communautaire de la «Route du vent solaire».
- Signature d'une convention avec Megalis Bretagne.

Conseil municipal du 21 janvier 2015

Recomposition de commissions municipales suite aux nouvelles délégations de Sylvain Cosnard et Philippe Mehu.

PORT DE PLAISANCE

- Adoption du budget annexe du port de plaisance avec la réalisation des opérations de charges et une décision modificative.
- Fixation des tarifs de location des postes d'amarrage.
- Fixation des tarifs d'outillages.

PETITE ENFANCE

Signature de conventions avec l'association Petite Enfance du Pays Bigouden pour la crèche halte-garderie «Ti-Liou» et pour la gestion d'un relais d'assistantes maternelles intercommunal.

ECOLES PUBLIQUES

Signature d'une convention avec M. Suzzarini pour la mise en place d'un atelier d'écriture dans les temps d'activités périscolaires pour un forfait de rémunération de 2 050 euros.

MÉDIATHÈQUE

Signature d'une convention avec M. Suzzarini pour la mise en place d'un atelier d'écriture destiné aux jeunes adultes. La rémunération de cet atelier, d'une durée globale de 45 heures, est fixée à 2 100 euros.

Les présentations faites au Conseil municipal sont disponibles sur le site internet de Loctudy : (http://www.loctudy.fr/La-mairie/Conseil-Municipal/Les-presentations-au-Conseil-Municipal)

Résidence de Pen Allée : une amélioration moderne au service de nos aînés !

Depuis la mise en service de la résidence de Pen Allée en mai 1993, l'établissement prenant en charge 62 résidents originaires principalement de Loctudy et Plobannalec-Lesconil n'avait connu que très peu de transformation et d'amélioration. Le Syndicat de Loctudy-Plobannalec Lesconil et la Fondation Massé-Trévidy avaient décidé de cette extension pour répondre à la demande croissante de places supplémentaires de personnes âgées très dépendantes.

Depuis les premiers coups de pioche en tout début d'année 2013, les travaux de rénovation et d'agrandissement ont permis la création d'un bâtiment neuf constitué de 14 chambres pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentés, complété par des bureaux et locaux de service en relation avec le bâtiment existant. Un agrandissement du séjour permet également une meilleure gestion de l'espace lors des repas. Le projet a également abouti à un bâtiment de 6 chambres en rez-de-chaussée pour personnes handicapées vieillissantes et 7 chambres à l'étage. Par ailleurs, ce bâtiment abritera un groupe électrogène assurant l'autonomie énergétique de la structure.
La nouvelle aile créée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer s'articule dans la continuité du cantou (service médical dédié aux personnes atteintes de troubles d'Alzheimer ou apparenté) existant facilitant les promenades et les sorties à tout moment. Cet équipement étant réalisé en autonomie avec une salle à manger, un coin cuisine et les nécessaires à l'accueil des Résidents.
Parallèlement à ces travaux, l'isolation des combles a été réalisée. Le prix de journée est fixé par le Conseil Général :
Hébergement : la participation des personnes âgées à leurs frais de séjour est calculée en fonction de la tranche de ressources.
Dépendance : les usagers de l'accueil du jour sont facturés au tarif dépendance complet en fonction de leur GIR (Grille Iso Ressources) ; ils peuvent solliciter une prise en charge de ces coûts dans le cadre de leur plan d'aide APA à domicile.

Cette rénovation, et la restructuration qui en découle, va permettre aux 83 résidents, dont 26 en secteur cantou, ainsi qu'au personnel soignant et administratif de pouvoir vivre et travailler dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés, ce qui ajoutera au bien-être des personnes âgées, de l'ensemble du personnel et des visiteurs.

«Cette extension de l'établissement s'est aussi accompagnée de créations d'emplois, passant de 54 à 57 salariés et de 41 à 49 en équivalent temps plein».
La résidence de Pen Allée est habi-

«Aujourd'hui, nous avons un établissement agrandi, remis aux normes, sécurisé grâce à sa clôture, des salles d'activité supplémentaires, sans que le prix de la journée ait été augmenté. Cette extension de l'établissement s'est aussi accompagnée de créations d'emplois, passant de 54 à 57 salariés et de 41 à 49 en équivalent temps plein»

Marie-Ange Buannic, adjointe aux affaires sociales et présidente du Sivu

litée à recevoir des retraités autonomes ou dépendants âgés de 60 ans au moins, sans limite d'âge maximum. La moyenne d'âge des admissions est de plus en plus élevée. Souvent les personnes attendent le dernier moment pour quitter leur domicile.
C'est la recherche de sécurité qui les pousse à entrer en maison de retraite.
Différentes conventions signées avec le SIVOM et les caisses de retraite donnent une priorité aux ressortissants des communes de Loctudy et Plobannalec-Lesconil ainsi qu'aux personnes relevant des caisses de retraite ORGANIC, ENIM, CANCAVA.

Deux types d'accueils sont assurés :

La maison de retraite

C'est une communauté de vie dans laquelle la prise en charge est complète. L'entretien des chambres et les repas sont faits par le personnel. Les résidents ont le libre choix de leur médecin traitant. Le suivi médical est assuré par une équipe composée d'infirmières et d'aides soignants pour la cure médicale.

L'accueil de jour

Il est ouvert depuis 2014. Ce type d'accueil concerne soit une alternative à une entrée en maison de retraite soit une préparation à cette dernière, soit un soutien de maintien à domicile tout en soulageant la famille. Il est ouvert du lundi au vendredi.

Les budgets publics à la diète

Comme toutes les communes, Loctudy est concernée par les mesures de réduction des déficits publics. Mais, grâce à sa bonne situation financière qui est le fruit des efforts de gestion passés, la commune peut mettre en œuvre, sans difficultés majeures, ses projets d'investissements.

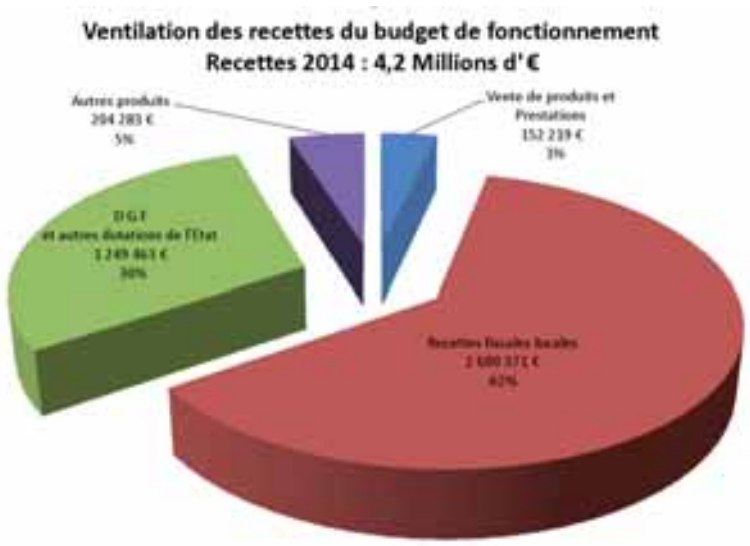

Afin de ramener le déficit de la France à 3% du Produit Intérieur Brut, conformément aux règles budgétaires européennes, un plan d'assainissement des Finances publiques de 50 milliards d'euros a été adopté par le Parlement pour la période 2015-2017. Les collectivités territoriales sont mises à contribution pour atteindre cet objectif. Les dotations de fonctionnement que leur verse chaque année l'Etat vont très sensiblement diminuer, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur capacité d'investissement.

Que représentent les dotations de l'Etat pour la Commune de Loctudy ?

Les recettes du budget de fonctionnement de la Commune sont essentiellement constituées de recettes fiscales : produits des taxes locales (taxe d'habitation et taxe foncière) et dotation globale de fonctionnement de l'Etat (DGF). Cette dotation est calculée chaque année au regard de la population communale de référence. Elle représente près de 50% des recettes fiscales (> à 1 210 000 euros en 2014). On comprend dès lors que toute diminution de cette dotation a un effet sur l'équilibre du budget de fonctionnement.

Quel est l'impact prévisible de la diminution de la DGF sur le budget de la commune ?

Sur la période 2015-2017, l'impact cumulé de la diminution de la DGF sur le budget de fonctionnement communal peut être estimé à un peu plus de 200 000 euros. Cette diminution ne sera pas compensée par l'augmentation des autres recettes fiscales, compte tenu des perspectives de modération fiscale et de faible augmentation de la base taxable (valorisation légale annuelle et évolution des permis de construire). Par conséquent, la commune verra se contracter l'excédent de son budget de fonctionnement, sauf à réduire ses charges de fonctionnement. Ces dernières sont d'un niveau largement inférieur à celles des communes de même taille (-30%), ce qui réduit les marges de manœuvre.

Cela veut-il dire que la Commune devra réviser à la baisse ses prévisions et programmes d'investissement pour la mandature ?

La capacité d'autofinancement de la commune, dont l'excédent de fonctionnement constitue la part essentielle est d'un bon niveau (1,4 million d'euros) et le restera malgré l'impact de la diminution de la DGF. Le programme d'investissements de la commune pour la mandature n'est donc pas compromis. Il faut rappeler également que la commune de Loctudy a un faible endettement* (un peu plus d'une année d'excédent de fonctionnement) et peut donc, sans problème, s'il le faut, recourir au financement bancaire, en complément de son autofinancement. Ce n'est pas le cas de nombreuses communes qui, en raison de leur situation financière dégradée (charges de fonctionnement et dette élevées) sont contraintes de réviser de manière drastique leurs projets de développement.

* A noter, puisque la question est d'actualité et nous a été posée, que la Commune n'a aucun emprunt dit "toxique". Le taux d'intérêt de l'encours résiduel de la dette est historiquement faible puisque contracté à taux variable (cf. taux du marché monétaire).

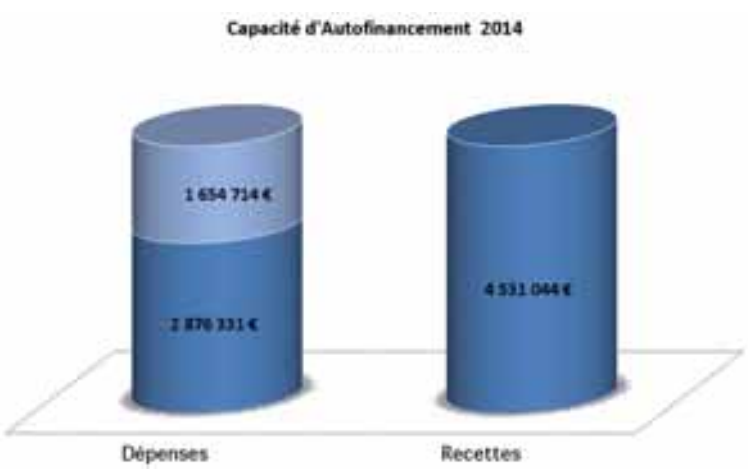

Le quartier de Kerfriant fait peau neuve !

Après des mois de travaux nécessaires à l'enfouissement des réseaux EDF et France Telecom, ainsi qu'à la rénovation du réseau d'eaux usées, l'entreprise Le Pape de Plomelin a réalisé la dernière tranche d'aménagement de la Palue de Kerfriant, d'un montant de 258 000 euros en ce début d'hiver. Ces travaux sont placés d'une part sous le signe du développement durable, et d'autre part en zone de rencontre avec une circulation partagée.

«Les matériaux extraits ont été valorisés et réutilisés sur le site. Il n'y a donc pas de mise en décharge, ce qui est un gain appréciable au niveau des transports et de l'émission de CO2» explique Jeannine Delaunois, adjointe aux travaux. Les eaux pluviales sont acheminées par une classique canalisation souterraine lorsque la pente naturelle du terrain le permettait. Dans le cas contraire, il a été installé parallèlement à la voie des noues d'infiltrations qui agissent comme un puits perdu.

Les travaux terminés, la rue va être classée en zone de rencontre avec une circulation partagée entre les automobiles, les vélos et les piétons. Le sens unique est maintenu pour les voitures dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Les cyclistes, comme les piétons peuvent utiliser la voie dans les deux sens .*«Ils auront priorité sur les véhicules, une attention particulièrement soutenue est demandée aux conducteurs. Des revêtements de couleur différente matérialiseront les nombreux accès aux plages pour inciter les automobilistes à plus de vigilance et, évidemment, l'entrée et la sortie de cette zone sont annoncées par une signalisation adaptée»* précise Jeannine Delaunois. *«La Corniche de Penhador, dont la chaussée est très dégradée depuis les intempéries de l'hiver 2014, fera l'objet d'un autre projet d'aménagement prenant en compte la beauté du site»*.

A noter que les délais ont été respectés malgré de nombreuses périodes de pluie. L'ensemble des riverains éprouve une très grande satisfaction avec une voie plus large du fait de l'élagage des haies fait par les particuliers. Il est rappelé leur devoir d'entretien des haies débordantes sur la voie publique, et particulièrement ceux faisant obstacle à la lecture des panneaux de signalisation. Enfin, il est prévu dès mars, avec une température et une humidité de l'air plus douces, la mise en place du revêtement en pépite de synthèse à la sortie des plages.

Le port de plaisance : un atout pour Loctudy

De part notre situation géographique, le port de plaisance est l'une des portes d'entrée de la commune : chaque saison près de 8 000 personnes la franchissent, sans compter les plaisanciers présents, ayant un poste d'amarrage dans le port et les loctudistes et vacanciers qui apprécient la promenade et le point de vue. «Nous devons nous servir de cet atout pour faciliter les échanges, développer le commerce et faire connaître notre commune aussi loin que possible» déclare Hugues de Penfentenyo, adjoint en charge du port de plaisance. L'Estran l'a rencontré…

Interview d'Hugues de Penfentenyo, adjoint en charge du port de plaisance

Hugues, quels sont les atouts principaux de notre port ?
Je ne rappellerai pas les avantages naturels du site qui sont une chance pour la commune : à l'entrée de l'estuaire, bien abrité des vents dominants, disposant de 650 places sur pontons et bouées, l'accès à une rivière magnifique et la possibilité de débarquer à l'Ile-Tudy… mais je mettrai l'accent sur les services : shipchandlers, location de bateaux, un vrai service de rade, bars-restaurants, laverie automatique, cale de mise à l'eau sécurisée, déchèterie sélective, accès wifi gratuit et une jeune équipe dynamique et ayant le sens des responsabilités… le port de plaisance offre toutes les prestations modernes. Maintenant navigable à toutes heures de marée, il retrouve sa fréquentation passée et gagne à nouveau en attractivité. Cela n'a pas été sans peine, et ce n'est pas fini : il va falloir, d'ores et déjà, anticiper les dragages futurs et tout cela a un coût ! Cette année, nous avons réactualisé les tarifs des places de port afin de financer les travaux de rétablissement des profondeurs. A services équivalents, nous avons donc à nouveau des tarifs en phase avec les autres ports de la région.

Comment le faites-vous savoir ?
Afin de gagner en attractivité et séduire à nouveau la clientèle britannique, belge, hollandaise, allemande…, nous essayons d'être présents ou représentés sur les principaux salons nautiques. Cet hiver, avec Nautisme en Finistère, j'étais toute la semaine, à Paris sur le Nautique et nous étions représentés au salon de Southampton en septembre dernier, avec pour objectif de vendre notre belle région et en particulier notre port. J'ai reçu la visite de nombreux loctudistes très heureux de constater notre présence. Les résultats me semblent plutôt positifs et je suis même content d'avoir reçu tant de compliments sur notre commune. J'espère que tous ces marins feront le choix de faire escale chez nous…

Justement, avez-vous des projets en cours pour séduire les marins et faire en sorte qu'ils profitent des offres de notre commune ?
Dans un univers concurrentiel, le port de Loctudy doit se démarquer par la qualité de son accueil et le développement de ses services : les marins ont le choix de plusieurs escales sur nos côtes finistériennes, ils choisissent, bien entendu, les ports les plus accueillants et offrant

une palette la plus large de services. Aussi, après une adhésion au réseau Passeport Escales qui a été un succès dès sa première année, nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre pour aller plus loin, attirer toujours plus de visiteurs et faire en sorte qu'ils visitent notre cité et ses commerces. Une première réunion de professionnels s'est tenue en décembre, elle a débouché, entre-autre, sur la création future d'une «fiche escale» qui aura pour objectif de rapprocher notre port du centre-ville. Cette fiche sera la plus complète possible et témoignera de l'ensemble de nos services.

Sinon, des investissements sont programmés sur le port de plaisance ?

La situation financière du port de plaisance est délicate car nous devons payer le solde de la facture du désenvasage. Pour faire face à cette situation, nous avons trois axes :

1) Favoriser l'accueil pour accroître les escales et donc les ressources du port et ainsi développer notre chiffre d'affaires.

2) Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû augmenter les tarifs des prestations du port mais nous sommes à parité avec les ports environnants avec, je le rappelle, dix années de blocage tarifaire ! Nous sommes contraints par les règles comptables de l'Etat qui sont strictes (Ministère des Finances et Ministère de l'Intérieur). Pour les titulaires d'un poste d'amarrage annuel, afin de répartir ce coût, nous proposons d'étaler cette dépense sur huit mois. L'année prochaine, cette répartition pourra se faire sur dix mois.

Par ailleurs, nous innovons : pour faciliter les paiements, sur le site Internet du port de plaisance, il est désormais possible de payer le montant de la redevance en ligne, par simple carte bancaire.

3) Gérer les charges et dépenses courantes avec un souci permanent d'économie, sans négliger les investissements nécessaires pour continuer la remise à niveau de nos installations. Dès cette année, nous mettons en œuvre la réfection totale de nos postes à carburants et dans un souci environnemental, nous referons à neuf les tuyaux de liaison allant des cuves de stockages jusqu'aux pompes car ils présentent un risque de pollution. Nous referons également l'éclairage des quais et mettrons en place une signalisation lumineuse en bout de ponton pour améliorer la sécurité. Enfin, nous préparons, dès cette année, l'extension des mouillages sur bouées qui nous apportera 70 postes d'amarrages supplémentaires. Le dossier sera réalisé cette année et la mise en œuvre, au premier semestre 2016. Pour conclure, notre port est un bel atout qui doit être mis en relief de façon permanente car c'est un lieu de vie, d'échanges, de liens d'amitiés, de découvertes et d'activités sportives. Il véhicule à la fois une image sympathique et vivifiante de notre belle commune.

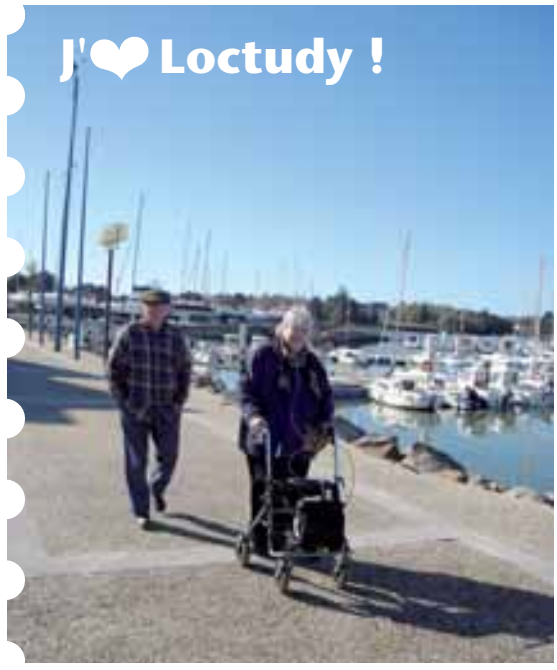

«C'est très facile d'accès !» Monsieur et madame Ellien, de Pont-l'abbé, ont pris pour habitude de se rendre sur la promenade du port de plaisance pour profiter de l'air vivifiant.

Un nouveau mode de règlement au service des usagers du port de plaisance !

Un nouveau service pour régler les factures du port de plaisance vous est proposé par la commune de Loctudy.

C'est un moyen sûr, facile et rapide, où le règlement peut se faire 7j/7 et 24h/24 de façon sécurisé.

Il suffit de vous connecter à l'adresse suivante : www.tipi.budget.gouv.fr avec votre «Avis de Sommes à Payer», de saisir et valider les renseignements demandés. Vous serez ensuite orienté vers la page de paiement sécurisée en saisissant les coordonnées de votre carte bancaire. Votre facture est réglée après avoir reçu dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement.

Les Temps d'activités périscolaires par Klaxon Rouge : Les enfants comblés !

Avec l'application réussie des rythmes scolaires et le passage à la semaine de quatre jours et demi à Loctudy, l'école de formation Klaxon Rouge, installée dans la commune depuis 1997, participe aux temps d'activités périscolaires de nos enfants.

Depuis novembre 2014, les élèves des écoles de Jules Ferry et de Larvor bénéficient des animations et jeux pédagogiques proposés par Klaxon Rouge dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP). Cela a lieu tous les mardis et vendredis, dans la grande salle du complexe sportif de Kerandouret où près d'une soixantaine d'élèves sont pris en charge par les stagiaires de l'école des métiers du spectacle et de l'animation touristique Klaxon rouge. Depuis son installation en 1997 à Loctudy (au Dourdy jusqu'en 2014, aujourd'hui au Renouveau), l'école Klaxon Rouge a formé plus de 1000 stagiaires qui ont pu allier métier et passion au service de l'animation et du spectacle.

«C'est un excellent moyen, pour les stagiaires, de les confronter à la réalité du terrain», explique Sébastien Bouyer, le formateur référent responsable du groupe. «Ils ont ainsi l'occasion de retransmettre chaque semaine toutes les ficelles du métier qu'ils apprennent à l'école».
Annie Guérin, adjointe aux écoles, précise que l'activité des TAP par les animateurs de Klaxon Rouge est une très bonne opportunité pour les élèves qui y participent. Toutes les semaines, c'est un moment particulièrement attendu par les enfants. Les TAP de Klaxon Rouge bénéficient à tous et font l'unanimité. L'aboutissement est une kermesse et un spectacle présentés aux parents au Centre culturel.

DR

Les élections départementales : les nouvelles règles de scrutin

En mars prochain, le Conseil général sera remplacé par le Conseil départemental et les élus qui composent l'assemblée délibérante, seront désormais des conseillers départementaux. Ces élections se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars. Les compétences du conseil départemental nous concernent tous, il est très important que chacun s'exprime par son vote.

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans selon un nouveau mode de scrutin binominal mixte majoritaire. Dans le Finistère, les anciens cantons ont été regroupés (27 au lieu de 54) et vous voterez pour un binôme de titulaires c'est-à-dire un homme et une femme avec leurs remplaçants. Notre canton a été également remodelé et est composé des communes de Pont-l'Abbé, Penmarch, Le Guilvinec, Tréffiagat, Plobannalec et Loctudy.
Les actions engagées par le département aujourd'hui concernent votre quotidien : action sociale, collèges, infrastructures routières, transports, développement économique, aménagement numérique, logement, environnement, culture, sports, loisirs et protection des biens et des personnes.

Liste électorale

A la date du 10 janvier 2015, le nombre d'électeurs sur la commune de Loctudy était de 3 835 inscrits. Après les travaux menés par la commission administrative chargée des opérations de révision de la liste électorale, le tableau du 10 janvier 2015 enregistre 104 nouvelles inscriptions et 51 radiations. On aboutit ainsi à 3 835 électeurs répartis entre quatre bureaux de vote.

Pour rappel, afin de pouvoir voter, il est indispensable de vous munir d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité, permis de conduire, passeport, etc.). Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00 pour les deux tours. Les résultats seront affichés dans la salle polyvalente, derrière la mairie, après annonce des résultats globaux.

Plus d'infos sur http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Actualites-des-elections/Elections-departementales-2015

Dispositif d'alerte SMS «risque de submersion marine»

Le site internet de Loctudy est dorénavant équipé d'un système d'alerte par SMS en cas de risque de submersion marine. *«Depuis la tempête Xynthia en février 2010, nous devons réagir en créant des alertes submersion marine», qui côtoient désormais les alertes tempêtes, verglas ou orage dans les bulletins météorologiques.*
Jusqu'à présent, les bulletins d'alerte météo n'étaient affichés qu'en mairie, sur le site internet de la commune et sur les réseaux sociaux. La municipalité de Loctudy a souhaité aller plus loin pour améliorer l'information de ses habitants d'autant que l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondations(PPRI) de la commune demande aussi la mise en place d'un système d'alerte pour les habitants.» déclare François Le Corre, conseiller délégué à la communication
Les alertes SMS pourront également être utiles pour être informé des travaux importants sur la commune, des modifications de sens de circulation et des grands évènements. Bien entendu, seules les personnes qui s'inscriront en ligne sur le site internet pourront recevoir les alertes.

DR

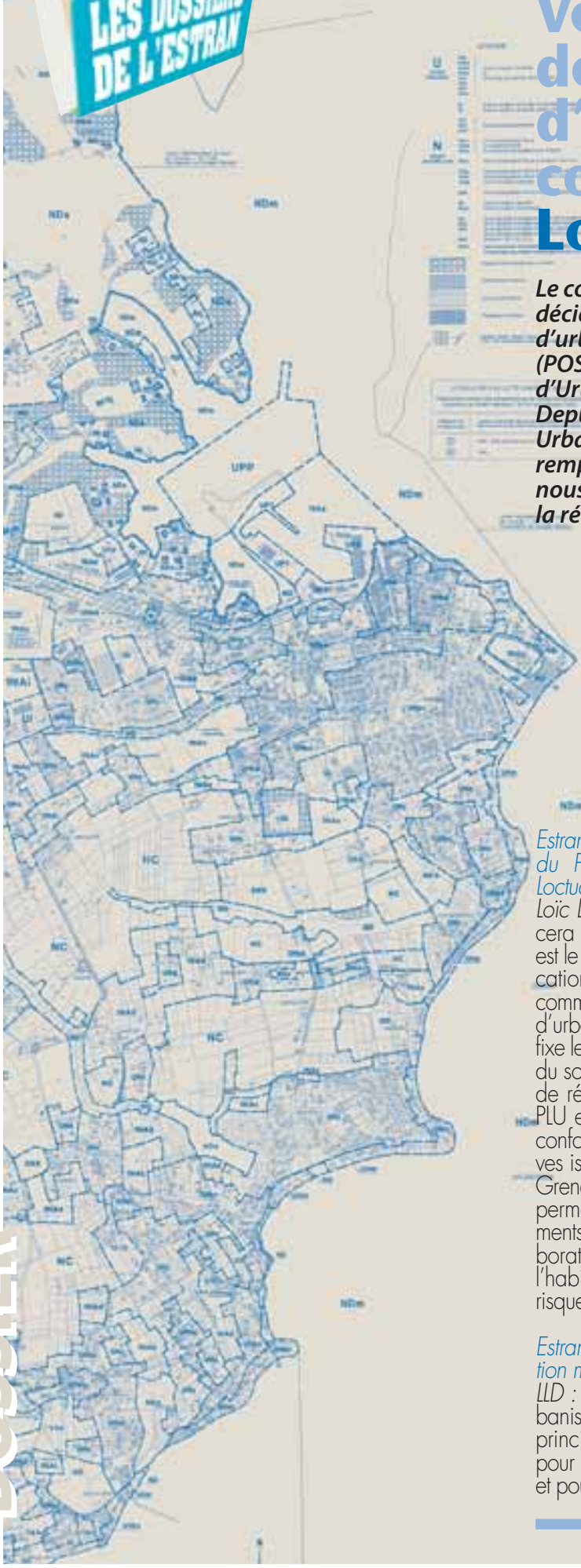

Vers le nouveau document d'urbanisme de la commune : Le Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal dans sa séance du mois de mars a décidé de prescrire la révision du document d'urbanisme en vigueur : le Plan d'Occupation des Sols (POS). Cette révision vaut élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Depuis le vote de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) par le Parlement le 13 décembre 2000, le PLU remplace le POS. Dans ce dossier spécial de l'Estran, nous allons vous expliquer les objectifs et les enjeux de la révision du PLU de Loctudy.

Interview de Loïc Le Dréau, adjoint à l'urbanisme

Estran : En quoi consiste la révision du Plan Local d'Urbanisme de Loctudy ?
Loïc Le Dréau : Le PLU qui remplacera le POS approuvé en 2006, est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. La procédure de révision ou d'élaboration d'un PLU est mise en œuvre afin de se conformer aux dispositions législatives issues en particulier des lois de Grenelle 1 et 2 et de la loi Alur. Il permet d'intégrer les autres documents en vigueur ou en cours d'élaboration relatifs à l'urbanisme, à l'habitat, à l'environnement et aux risques naturels.

Estran : Est-ce une priorité de l'action municipale ?
LLD : La révision du document d'urbanisme, est clairement un objectif principal pour ce mandat. Déjà pour les raisons évoquées ci-dessus et pour prendre en compte l'ensemble des évolutions de notre société et de notre environnement. Avec l'annonce de la mise en place généralisée des PLUI (Plan locaux d'Urbanisme Intercommunaux), celui-ci sera peut-être le dernier réalisé à l'échelle communale. Nous avons rappelé notre volonté de conserver l'élaboration du PLU à cette échelle qui nous semble le périmètre le plus pertinent pour des communes de notre importance. C'est en conséquence une démarche prioritaire dans l'action municipale qui traduira un projet politique que nous allons mener en concertation avec la population. Le nouveau document d'urbanisme va au-delà du POS actuel en termes de définitions des objectifs et de programmation. Il exprimera les ambitions et les conditions d'un développement urbain maîtrisé, cohérent et équilibré de la commune, en favorisant la mixité urbaine, en maintenant un équilibre harmonieux avec l'espace naturel environnant dans une démarche partagée avec les territoires voisins.

DOSSIER

Le développement durable au cœur des enjeux du territoire

Le législateur a inscrit le PLU dans une démarche de développement durable. En effet, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), clef de voûte du PLU est l'une des pièces essentielles du PLU. Ce document, expose le projet communal pour les années à venir. Ainsi il définit, les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune.

Le plan local d'urbanisme : un véritable projet pour le développement de Loctudy !

Les lois du 13 décembre 2000 dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et du 7 juillet 2003 dite UH (Urbanisme et Habitat) réforment le régime du Plan d'Occupation des Sols (POS) et remplacent celui-ci par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Au-delà de la définition des règles nécessaires à la gestion du Droit des Sols (délivrance des permis de construire, déclaration de travaux etc.), le PLU constitue un véritable projet pour le développement de la commune et s'inscrit dans une démarche multiple :

- Une démarche prospective : Les orientations d'aménagement et de développement s'appuieront sur des études de connaissance du territoire (diagnostics urbains, sociaux et économiques) permettant de comprendre les dynamiques de développement, d'évaluer les besoins et de prévoir l'avenir.
- Une démarche transversale : La réflexion porte sur l'ensemble des composantes qui forgent l'identité et le fonctionnement de la ville, tel que les problématiques du logement, des déplacements, des équipements commerciaux et publics, du traitement des espaces publics, de l'environnement…
- Une démarche transparente : La concertation avec la population est obligatoire et participe à la définition d'axes de développement argumentés et justifiés.
- Une démarche inscrite dans une logique d'aménagement : Le PLU couvre l'intégralité du territoire communal et constitue le document de référence de toutes les opérations d'aménagement à l'échelle de la commune.

La composition du dossier du PLU

Le dossier de PLU est composé de la manière suivante (Article L123-1 du Code de l'Urbanisme) :
Un rapport de présentation qui expose le diagnostic (prévisions économiques et démographiques, besoins répertoriés en matière de développement économique, d'agriculture, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. Le rapport analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable, expose les motifs de la délimitation des zones, des règles qui y sont applicables et des orientations d'aménagement. Il évalue également les incidences des orientations du plan sur l'environnement et expose la manière dont le plan prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur.
Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a pour fonction exclusive de présenter le projet de la commune pour les années à venir. Il n'est pas directement opposable aux utilisations du sol. Des orientations d'aménagement, facultatives, relatives à des quartiers ou à des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. Les utilisations du sol doivent être compatibles avec ces orientations.
Les orientations d'aménagement (article R.123-3-1) qui sont applicables quartier par quartier ou par secteurs, elles peuvent prévoir des actions ou opérations d'aménagement à mettre en œuvre notamment pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes, le patrimoine, pour lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune. C'est un document facultatif qui peut prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et des espaces publics.
Le règlement fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone dans les conditions de l'article R.123-9. Le règlement de chaque zone peut se composer de 14 articles dont deux articles seulement sont obligatoires (règles relatives à l'implantation des constructions), les autres articles sont facultatifs.
Les documents graphiques, appelés couramment plans de zonage, délimitent graphiquement les différentes zones du PLU, ils délimitent les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières et indiquent de nombreuses informations sur l'urbanisme, la protection de l'environnement, les routes, les servitudes, etc.
Les annexes reprennent des éléments reportés à titre d'information sur les documents graphiques (servitudes d'utilité publique, sites archéologiques, secteurs sauvegardés, zones d'aménagement concerté, etc.) On y retrouve également les annexes sanitaires et déchets.

Besoin de conseils pour un projet de construction ou de rénovation

La commune de Loctudy vous propose de venir rencontrer notre ***architecte-conseil, Jean-Christophe Bernard****, qui est présent tous les 15 jours en mairie (le jeudi et le samedi matin). Sur vos projets, il vous apportera gratuitement de précieux conseils. Il est préférable de le rencontrer avant le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme pour une meilleure réussite de votre projet.*

Pour plus d'informations et fixer un rendez-vous, merci de contacter le service urbanisme : 02.98.87.40.02 ou service.urbanisme@loctudy.fr

Loctudy, au fil des semaines

Voici un retour, non exhaustif, sur quelques évènements qui ont ponctué l'actualité loctudiste de ces derniers mois…

Samedi 11 octobre

Ce jour, les membres du jury du **concours des jardins fleuris** ont remis les prix aux lauréats. Christine Zamuner, Maire, et Marie-Ange Buannic première adjointe au Maire, ont offert à chacun un bon d'achat et un bouquet de fleurs. Lors de son passage dans les jardins, le jury a apprécié la qualité du fleurissement tout en tenant compte des efforts faits par les jardiniers pour préserver leur environnement, *«en bannissant l'emploi des produits phytosanitaires et désherbants tout en favorisant l'usage de l'eau de récupération»* a souligné la première adjointe. Encore bravo aux lauréats : Cécile Bilien, Christine Le Lay, Janick Corbin, Dominique Chanoinat, Pierre Lavanant et Jean-Pierre Gentric.

Samedi 18 octobre

Ce samedi, se déroulait la **cérémonie d'ouverture de «La Torche Windsurf 2014»**. Avec 110 000 visiteurs en dix jours, 102 journalistes accrédités, 140 000 spectateurs sur le live et 305 000 vidéos visionnées, le bilan de cet évènement est plus que positif. 20 ans après la dernière étape de Coupe du Monde, le public a une nouvelle fois répondu présent, pour le plus grand bonheur des 121 riders de 27 nationalités différentes. Coorganisateur de ce rendez-vous, le Cercle Nautique de Loctudy avait mobilisé 150 bénévoles. *«Le bilan est très positif. C'était une belle aventure humaine qui a valorisé la voile et notre Pays Bigouden dans le monde entier»* a commenté Jean-Christophe Gilat, directeur du CNL.

Mardi 28 octobre

Un **cachalot d'environ 9 mètres et pesant 12 tonnes a été découvert** ce mardi matin par des riverains du Traon, à Larvor. Le mammifère de l'espèce des grands cachalots était un animal plutôt jeune. Le cadavre échoué, présentant des traces de décomposition avancée, laissait supposer que la mort de l'animal remontait à plusieurs jours. Les services techniques de la mairie ont dressé un périmètre de sécurité et alerté Océanopolis, ainsi que les services vétérinaires. Il a été dépecé sur place au cours de la semaine par une entreprise spécialisée du Morbihan, avant d'être évacué par les services d'équarrissage sous le regard des badauds.

Vendredi 31 octobre

Lors de ce Conseil municipal, **Stéphane Pochic a été élu adjoint au port et au littoral**. Philippe Mehu, adjoint aux associations, jeunesse et sports, jusqu'au mois de septembre a souhaité démissionner pour ne pas cumuler deux mandats importants, celui d'adjoint à Loctudy et de vice-président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud en charge des déchets. Cependant, Philippe Mehu conserve le dossier des associations comme conseiller délégué, tandis que **Sylvain Cosnard**, 27 ans et élu municipal depuis 2008, **devient conseillé délégué à la jeunesse, aux sports et aux animations**.

Lundi 11 novembre

Ce matin-là avait lieu, comme chaque année, la **cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre** au monument aux morts. En période de centenaire de ce douloureux conflit, la présence des enfants des écoles était d'autant plus forte. Ils étaient accompagnés de nombreux loctudistes venus rendre hommage à tous les soldats tombés pour la France. Un premier conflit mondial qui a fait environ 18,6 millions de morts dans le monde.

Lundi 8 décembre

La **campagne de pêche de la coquille Saint-Jacques s'est ouverte** ce jour sur le gisement des Glenan. 18 bateaux (pour 21 licences accordées) se sont retrouvés sur zone, pour une campagne très attendue, après quatre années de disette dues à la contamination du gisement par la toxine amnésiante (ASP). 85 tonnes de coquilles ont été pêchées entre le 8 et le 29 décembre. Elles se sont négociées sous les criées de Loctudy et Concarneau autour de 5 euros le kilo. Chaque se-

maine des prélèvements de contrôle, analysés par Ifremer, ont été réalisés, avec toujours un taux d'ASP sous le seuil sanitaire autorisé. La 2ème phase de pêche s'est déroulée du 12 au 30 janvier. Les cours sont restés très satisfaisants. Au total, pour cette saison 2014-2015, quelques 140 tonnes ont été pêchées, soit l'équivalent d'une saison classique si l'on se réfère aux pêches d'il y a cinq ans.

Samedi 13 décembre

Ce samedi avait lieu la **présentation du fanion** des 26 stagiaires de la 12e session de la Préparation Militaire Marine de Quimper, en présence de nombreuses personnalités politiques, civiles et militaires. La Préparation Militaire Marine (PMM) de Quimper a été créée en 2003. C'est la possibilité pour des jeunes de 17 à 20 ans de découvrir la Marine Nationale et de suivre une formation militaire, maritime et de sécurité, durant douze samedis s'étalant sur une année scolaire. A l'issue de cette préparation, les stagiaires peuvent faire le choix de s'engager ou pas dans la Marine Nationale. Lors des discours, il a été rappelé le lien fort entre la ville de Loctudy et la Marine Nationale. Dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, est créé au Domaine du Dourdy l'école des pupilles et l'école des mousses. De 1945 à 1960, au moment de son transfert sur Brest, ce sont quelques 8 000 marins qui ont été formés à Loctudy.

Jeudi 8 janvier

Alors que la France entière s'est figée à midi dans un hommage unanime en mémoire des victimes de l'attaque de **Charlie Hebdo**, la municipalité avait appelé dans la matinée à un rassemblement. De nombreux loctudistes se sont retrouvés à midi, sur la place de la mairie, pour une minute de silence. Le drapeau tricolore de la mairie était également en berne, comme dans tous les lieux publics en France. Lors de son intervention, le Maire a déclaré : «*La liberté a été bafouée, c'est inacceptable ! La liberté d'expression et celle de caricature, sont des droits fondamentaux garants de toutes démocraties. En ce jour de recueillement national, nous nous associons à la douleur des familles des journalistes, employés de presse et policiers, endeuillées par l'attentat du siège de Charlie Hebdo et je m'associe à l'indignation exprimée par l'Association des Maires de France et du peuple français.*»

Vendredi 16 janvier

Lors de la cérémonie des vœux, **Christine Zamuner, Maire, a remis à Joël Piété le titre de Maire honoraire** en reconnaissance de ses 31 années de mandats municipaux. Joël Piété a été élu pour la première fois en 1977 comme Conseiller Municipal. Il fut par la suite deux fois Premier Adjoint au Maire, en charge des finances avant d'être élu deux fois maire. L'honorariat lui a été conféré par arrêté préfectoral du 28 juillet 2014. Il s'agit d'un titre purement honorifique qui ne confère aucun pouvoir, aucune prérogative particulière, ni avantage financier.

Samedi 14 février

C'est signé ! Les 170 bateaux et quelques 800 marins participant à l'édition 2015 de la **Route de l'amitié** feront escale à Loctudy. Le rendez-vous est donc fixé au lundi 27 juillet prochain. En provenance d'Audierne, les bateaux entreront dans les ports au cours de l'après-midi. Ils y seront amarrés pour la nuit. A noter que cette escale se déroulera dans le cadre de la 3ème édition du Rock in Loc, qui fera vibrer la commune au rythme du Rock'n'roll des années 50 à 70. Au programme, des concerts, des démonstrations de danse, des expositions (dont de belles américaines), un marché vintage… une plongée totalement gratuite au sein des Trente glorieuses, seule la restauration sera payante.

Les Vœux du Maire : les enjeux pour 2015

La tradition des vœux du Maire et de l'équipe municipale s'est tenue cette année le vendredi 16 janvier au centre culturel du LAC. Christine Zamuner a invité les acteurs économiques et associatifs de la commune, notamment les commerçants, artisans, professions libérales, professionnels de la pêche et du nautisme pour leur exposer les grandes lignes et les enjeux de ce mandat municipal.

En préambule du discours, Christine Zamuner a souhaité rendre hommage aux victimes des attentats terroristes de début janvier. «*Ils étaient journalistes, dessinateurs, agent d'entretien, policier national et municipal, enfants. Ils sont morts à cause de l'intolérance, de l'incompréhension, de la différence, de l'obscurantisme. Des millions de personnes se sont levées pour dire non au terrorisme, oui au vivre ensemble. Ne devons-nous pas dépasser ce qui nous oppose et développer ce qui nous unit ?». Albert Camus disait que mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde».*

L'année 2014 a été dense et bien remplie !

La démographie

Quelques chiffres de 2014 sur l'évolution de la population en ce début d'année : Loctudy a enregistré 16 naissances, 65 décès, célébré 14 mariages. La population municipale au 1er janvier 2015 est de 4 001 habitants. Par ailleurs, le solde des inscriptions sur la liste électorale donne 51 électeurs de plus qu'en 2014.

Les écoles

Nous retenons deux faits marquants. Le premier est la fermeture d'une classe à l'école de Larvor. Il y a de bons espoirs pour l'année 2015. Le second a été la mise en place des temps périscolaires, un gros travail de qualité réalisé par l'équipe municipale en coordination avec les services de la mairie. Les enfants et parents sont satisfaits, les équipes enseignantes ont participé activement à cette mise en place. Les activités variées culturelles, sportives sont réalisées par des bénévoles, des intervenants professionnels, du personnel communal qui a aussi souhaité s'investir auprès des enfants.

Port de plaisance

La fin des travaux de dragage a permis de bien démarrer la saison estivale au port à partir de juin 2014. Le comité de suivi des travaux s'est réuni en ce début de janvier 2015 au Conseil général, il en a conclu que le bilan écologique des zones de rejet en mer est positif, c'est-à-dire sans dégradation du milieu marin après clapage.

L'aménagement de voirie et urbain

Deux gros chantiers ont été menés à terme suite aux enfouissements de réseaux électriques et la réfection des réseaux souterrains : le quartier du Penquer ainsi que le quartier de Men An Hid et Men Holo à Larvor. La première tranche de la VC5 qui mène de Hent-Croas à Kergoff est terminée, elle inclut une piste réservée aux cyclistes et piétons. Le chantier de la Palue de Kerfriant est en voie d'achèvement. La municipalité a apporté une touche d'esthétisme dans la rue du port en aménageant l'emprise de la maison démolie en un parking et lieu d'exposition ouvert au public.

La vie sociale

A propos des personnes âgées, le chantier d'extension de la maison de retraite est terminé. Il comprend la création d'une unité pour personnes désorientées ainsi qu'un accueil de jour de six places. Le nombre de lits est passé de 62 à 83 après travaux. La nouvelle unité a été mise en service au mois de décembre 2014. Le montant des travaux s'élève à 2,7 millions d'euros HT.

Christine Zamuner : «Mon ressenti sur la commune est plein d'espoir, il existe à tous les niveaux un dynamisme et une vitalité qu'il ne faut pas laisser s'éteindre».

Le tourisme et les animations

Voici quelques chiffres qui caractérisent la saison 2014 à Loctudy : 15,5 % de fréquentation de l'office de tourisme en plus par rapport à 2013 avec une hausse de 25 % du nombre d'étrangers. Les animations ont été remarquables avec le festival Rock in Loc (2500 visiteurs), le festival des Musiques Mécaniques au Manoir de Kerazan et enfin la compétition de Surf co-organisée par le CNL et Aloha Attitude à la Torche, un pari gagné avec plus de 100 000 visiteurs en pays bigouden !

Les engagements pour 2015 : L'économie et le tourisme sont les axes prioritaires !

L'activité pêche

La filière pêche représente un enjeu important en terme d'emplois sur la commune. Le montant des flux financiers sous criée est meilleur en 2014 qu'en 2013 (+8,71 %). Des captures d'espèces nobles et la coquille Saint Jacques contribuent à ces résultats. Le véritable enjeu à relever est le renouvellement de la flottille. La Communauté de commune doit défendre la première activité économique de son territoire où l'enjeu correspond à 5 000 emplois. Le Conseil Général a lancé une étude afin de définir sa stratégie portuaire dans le cadre de la préparation du cahier des charges de la future concession pêche en 2017. Le dialogue entre les différents partenaires est nécessaire et vital.

Le développement économique

Celui-ci passe aussi par une offre de foncier pour les artisans. Sur la zone communautaire de Hent-Croas, il reste trois terrains disponibles (l'un est déjà occupé et les deux autres sont réservés). Concernant les commerçants, on en compte 22 au 1er janvier 2015. Les immatriculations augmentent par rapport à 2013 ce qui nous donne un signe positif. Les personnes intéressées par la reprise de commerce doivent être encouragés dans leur projet et l'équipe municipale les accompagnera. En 2014, le port de plaisance a accueilli 2946 nuitées de bateau. Cela représente un potentiel de consommation important pour l'économie de Loctudy. Plusieurs réunions de commerçants ont été organisées dans le cadre de la mise en place du Passeport Escale. Dans nos projets liés au tourisme, nous avons prévu la mise à disposition d'un mini bus et l'amplitude horaire du passeur entre Loctudy et L'Ile-Tudy pendant la période estivale. Par ailleurs, sera effectué le changement des pompes à carburants, la mise en place d'un éclairage la nuit en bout des pontons, le renouvellement de l'éclairage public sur le quai. A la fin de l'année 2015, un marché est prévu pour procéder aux extensions de mouillages (70 places supplémentaires), en collaboration avec l'Ile Tudy. Une demande a été faite au Conseil Général pour permettre au passeur d'accoster dans le port de pêche ou au quai nord pendant la période estivale.

Les travaux, urbanisme et logement

Les étangs de Pen a Vir et de Pen ar Veur sont parmi les plus beaux endroits lorsque nous rentrons dans la commune. Des animations doivent être mises en place pour l'été. Concernant l'interface Ville-Port, un groupe de travail en partenariat avec le conseil général et la CCI sera créé. Quelques esquisses de l'aménagement de la place de la mairie seront reçues dans quelques semaines. En 2015 sera lancée une étude urbanistique dans la continuité des projets déjà lancés par la précédente municipalité qui inclura le périmètre cité précédemment.

Autre enjeu important, l'urbanisme et le logement. Il va être proposé au conseil municipal de lancer rapidement la procédure de transformation de notre POS en PLU. Nous disposions sur la commune d'un lotissement communal sur la route de Plobannalec, où tous les lots sont vendus, soit 11 au total. Nous aurons 20 adultes, 14 enfants dont 11 de moins de 6 ans. La municipalité recherche actuellement un terrain pour réaliser une opération similaire. Nous avons toujours des demandes en cours concernant l'acquisition de terrains par des jeunes. Un projet de construction de petites maisons, pour le logement pour personnes âgées non dépendantes, est à l'étude avec l'OPAC. Les quartiers de Loctudy continueront à être rénovés, notamment un programme de réfection de trottoirs va être lancé dès le printemps. La deuxième tranche de la VC5 va débuter en septembre 2015. Enfin, une étude de signalétique va être menée sur l'ensemble de la commune ainsi qu'un schéma de déplacement doux.

Les animations et l'activité touristique

Pour n'en citer que quelques unes comme l'accueil de la route de l'amitié, le festival des musiques mécaniques à Kerazan, le festival de rock… seront organisés en partenariat avec la nouvelle équipe du FAR. En ce qui concerne le nautisme, les travaux de restructuration des vestiaires et sanitaires du centre nautique de Loctudy devraient démarrer en septembre 2015. Un grand travail est en cours concernant le classement de l'office du tourisme. Nous avons également sur la commune un bâtiment d'une ancienne conserverie «Le Gall» qui fait partie du patrimoine économique de la commune. Ce bâtiment est le seul sur le territoire de l'ouest Cornouaille à avoir, dans un état satisfaisant, conservé toutes les machines de l'époque. Ce bâtiment a été inscrit sur la liste des monuments historiques et est en attente de classement.

Pour conclure, nous voulons, sur la commune, attirer les jeunes et les jeunes couples ; soutenir nos artisans, nos commerçants, pour qu'ils créent de l'emploi ; maintenir le port de pêche avec une activité de plus en plus confortée ; développer l'attractivité du port de plaisance. Par ailleurs, nous accueillons nos résidants secondaires dans un esprit de bien vivre ensemble.

Vidéo en ligne :
http://www.dailymotion.com/video/x2g690i_voeux-2015-de-christine-zamuner_news

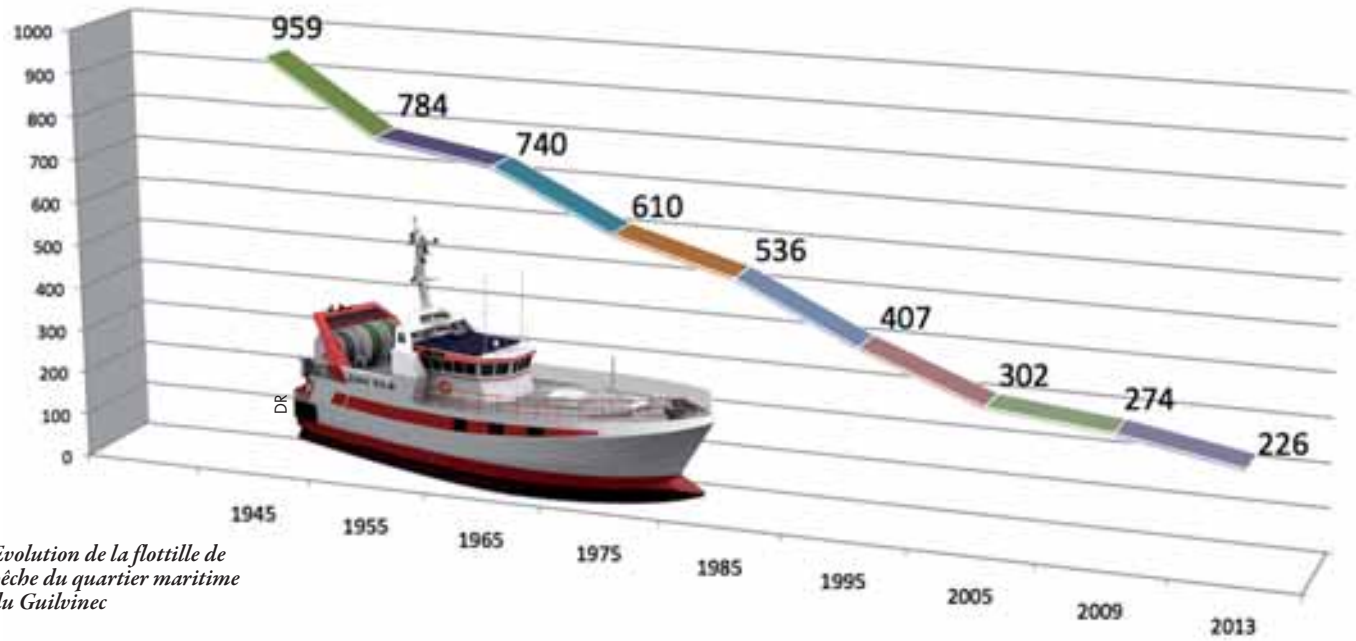

Evolution de la flottille de pêche du quartier maritime du Guilvinec

Port de pêche : les professionnels et les élus du pays bigouden se mobilisent

L'évolution de la flottille de pêche bigoudène depuis deux décennies est très préoccupante. Elle a perdu la moitié de ses navires sur cette période. Cette hémorragie se poursuit avec le rachat par des armateurs étrangers de chalutiers avec leurs droits de pêche. La disparition des aides européennes ne facilitent pas non plus la modernisation des armements. Cette situation met en péril les activités et les emplois de la filière pêche, en amont, comme en aval et le devenir de nos ports. A l'initiative du jeune armement loctudiste «Hent ar bugale» qui refuse cette fatalité et des élus de la Commune de Loctudy, une motion a été votée par le Conseil de la Communauté de Communes. Les élus du pays Bigouden et les professionnels de la pêche ont décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour rechercher activement des solutions, en liaison avec les différents partenaires (Etat, Conseil général, Chambre de Commerce, Pays de Cornouaille..).

Texte de la motion

« De nombreux observateurs de la filière maritime s'inquiètent du devenir des ports de pêche en Cornouaille. Des études sont en cours dans la perspective du renouvellement des concessions de pêche en 2017.
Mais la priorité aujourd'hui n'est-elle pas de s'interroger sur l'avenir de notre flottille et plus particulièrement le segment hauturier ?
Avec la diminution conséquente du nombre de navires et la perte concomitante des droits de pêche, l'avenir de la filière maritime cornouaillaise est clairement en jeu.
Sans la résolution de ce problème déterminant pour l'activité économique de notre région, il n'y aura plus lieu de se pencher sur le sort de nos ports de pêche et leurs modes de fonctionnement.
Les études et les discours alarmistes ne changeront rien à la situation actuelle.
Il est urgent de passer à l'action en enclenchant une dynamique collective à même de proposer un projet collectif fédérateur pour l'ensemble de nos ports de pêche.
Une démarche interprofessionnelle associant pêcheurs, mareyeurs, chantiers navals, ateliers de mécanique et de réparation et différents fournisseurs de la filière ... et appuyée par les élus, serait une initiative intéressante et indispensable pour porter un tel projet.
Dans ce projet, la question des capacités de financements des navires est centrale.
Les capitaux propres des armements sont de façon générale insuffisants. La rentabilité d'exploitation est notamment pénalisée par les coûts que génèrent des navires âgés, dont les performances techniques ne sont plus à la hauteur des enjeux.
Pour relever le défi du maintien des droits de pêche sur le territoire et moderniser la flottille, le renforcement des capacités d'autofinancement des armements par l'apport de capitaux extérieurs apparaît comme une des pistes à creuser et à privilégier. Des initiatives tout à fait concrètes et pertinentes (fonds d'investissement) ont été mises sur pied dans d'autres territoires, qui associent collectivités publiques, établissements bancaires et organisations professionnelles de la pêche.
Rien ne pourrait expliquer que, pour répondre aux mêmes questions, ce qui est possible ailleurs ne le serait pas chez nous.
Nous partageons complètement la préoccupation des professionnels et demandons également et instamment aux différents responsables politiques et économiques de la Cornouaille, du Département et de la Région de se saisir de ce dossier. La CCPBS est quant à elle prête à s'engager résolument dans la recherche de solutions, en concertation avec les différents protagonistes. »

Votre sac jaune se transforme en bac jaune

Plus pratique, plus grand, il collecte aussi votre papier et sort deux fois moins souvent !

Petite révolution dans le milieu de la poubelle bigoudène. À partir du 13 avril 2015, la collecte des déchets recyclables et du papier se fera dans des bacs individuels à couvercle jaune. Les sacs jaunes seront supprimés et les colonnes d'apport volontaire pour le papier seront remplacées par des colonnes recevant les déchets recyclables et le papier !

Livraison des bacs

A Loctudy, les nouveaux bacs jaunes ont été livrés. Ils étaient accompagnés d'un courrier d'explication et d'un rappel des consignes de tri. Cependant, les habitants dont la résidence ne permettait pas de laisser le bac, sont invités à prendre contact avec les services techniques de la CCPBS pour avoir leur bac (tél : 0810 225 229).
Si la taille du bac livré n'est pas adaptée à vos besoins, vous pourrez en informer la CCPBS après l'été, elle procèdera à un échange.

«Mon foyer ne me permet pas d'accueillir de bac»

Dans de rares cas, les logements collectifs verticaux notamment, la configuration de l'habitat ne permet pas de loger un bac individuel. Ces foyers seront équipés de cabas distribués par des agents de la CCPBS en porte à porte. Cette distribution se déroulera les quatre samedis de mars.
Le cabas permet de trier à domicile, puis d'amener les déchets recyclables et le papier dans les points d'apport volontaire ou dans les bacs collectifs (pour les résidences) situés à proximité.

Quand débute la collecte des bacs jaunes ?

La **collecte effective** des déchets recyclables en bacs jaunes **débutera le 13 avril 2015**. Les bacs ne doivent pas être sortis avant cette date car il sera techniquement impossible de les collecter.
Dans la quasi-totalité des secteurs, le jour de collecte ne changera pas. Seule la fréquence changera. Une fois toutes les deux semaines au lieu d'une toutes les semaines.
A noter que **les déchets devront être déposés en vrac** dans le bac. Les **sacs sont interdits**.

Un changement bénéfique

Le passage du sac au bac n'est pas qu'un simple changement de contenant. C'est le fruit d'une réflexion pour améliorer la propreté, la qualité du service rendu, les conditions de travail des agents de collecte et optimiser la collecte des déchets.

Plus pratique, plus maniable pour les usagers et les agents de collecte.

Réduction des troubles musculosquelettiques (TMS), dorsolombaires, des risques liés aux piqûres, blessures diverses, biologiques, etc… l'adoption du bac est une avancée pour tous.

Le tri et la collecte des déchets sont facilités.

Il ne sera plus nécessaire de se déplacer pour chercher les fameux sacs jaunes et le papier sera collecté dans les bacs jaunes : plus besoin d'aller jusqu'à la colonne d'apport volontaire.

Les sorties des bacs jaunes sont moins nombreuses

La contenance des bacs jaunes permet le passage d'une collecte hebdomadaire, pour les sacs jaunes, à une collecte toutes les deux semaines, pour les bacs individuels.

La propreté est améliorée

Sacs éventrés sur les trottoirs ou envolés sur la chaussée, dépôts sauvages près des points d'apport volontaire, etc… les nuisances liées à la collecte en sacs jaunes ont augmenté au fil des ans. La propreté des communes du Pays Bigouden s'est dégradée et l'attractivité de celles-ci en pâtit. La suppression des sacs sera bénéfique pour le cadre de vie. De plus en supprimant les sacs jaunes, c'est un déchet qu'on ne produit pas !

Besoin de plus d'informations ? Nous accompagnons le changement !

Tout changement apporte son lot de questions. Pour y répondre, différents liens sont créés avec vous. Deux courriers seront adressés à l'ensemble des foyers. Le premier vous est parvenu fin décembre 2014. Il a pour but d'annoncer et d'expliquer le changement. Le second sera adressé aux alentours des vacances de printemps pour confirmer la date effective de la mise en place de la collecte.
La CCPBS a mis à votre disposition **un numéro Azur : 0810 225 229** (prix d'un appel local depuis un fixe) pour répondre à vos questions jusqu'aux premiers mois suivant la mise en place de la collecte.

Un site Internet dédié à l'opération sera également développé (http://bacsjaunes.ccpbs.fr).

Règlement Sanitaire Départemental du Finistère
Arrêté préfectoral du 12 août 1980

Dans l'exercice de leurs fonctions, les maires sont appelés à prendre des arrêtés divers relatifs à la sécurité, la police, le stationnement, la santé, et plus généralement toute mesure de nature à faciliter «le vivre ensemble» dans la sérénité que tout citoyen attend de la collectivité où il vit.

Toutes les décisions du maire sont encadrées par les lois ou les règlements auxquels il doit se soumettre mais qui lui servent aussi de guide, facilitant ainsi le respect de la sécurité juridique de ses actes.

Dans le domaine de la santé publique, le maire s'appuiera sur le Règlement Sanitaire Départemental. Les sujets traités dans ce règlement concernent notamment :

I)Les eaux destinées à la consommation humaine :

Quelles sont les règles générales à observer en présence
- d'un double réseau, eau potable, eau pluviale ?
- d'une installation de stockage de l'eau ?

Qu'entend-on par ouvrages publics ou particuliers ?
- puits et forages, citernes destinées à recueillir de l'eau de pluie

Normes à respecter pour les ouvrages et réseaux particuliers de distribution des immeubles et lieux publics
- desserte des immeubles
- qualité technique sanitaire des installations dans les locaux d'habitation et les sous-sols

II) les locaux d'habitation et assimilés :

- Quelle réglementation pour ces locaux ?
- Quels usages peut-on faire des locaux d'habitation ?
- Quelles obligations d'entretien des bâtiments et leurs abords ?
- Quelles précautions particulières d'exploitation sont mises en œuvre, par exemple en protection contre le gel, en présence de locaux inondés ou de réserves d'eau non destinées à l'alimentation, pour l'entretien des plantations ?
- Quelles sont les règles générales d'habitabilité ?
- Comment sont évacuées les eaux pluviales et les eaux usées ?
- Quelles normes pour les locaux sanitaires, les installations d'électricité et de gaz, de chauffage, de cuisine et de production d'eau chaude ?

A suivre…

Du nouveau à l'OTSI

L'office de tourisme en hiver

Anne et Servane vous accueillent et vous renseignent tout au long de l'année.

Nous préparons activement la saison

Le catalogue des hébergements est paru en décembre ; il est consultable et téléchargeable sur www.loctudy.fr/tourisme
Vos amis, votre famille, des connaissances cherchent une location, venez prendre le livret à l'office ou n'hésitez pas à utiliser le lien ci-dessus !

Le guide touristique, qui doit paraître courant mai, est en préparation. Outil indispensable des vacanciers et guide pratique incontournable aussi pour les locaux grâce aux coordonnées des commerçants, artisans, aux adresses utiles. Cette année nous adoptons un nouveau format et mettons un accent particulier sur la mer, les plages, la rivière et les activités qui y sont liées (pêche, nautisme, balades, gastronomie...).
Vous souhaitez y faire paraître votre activité, vous voulez être visible sur notre site internet, contactez-nous pour adhérer à l'office !

Les animations de l'OT se mettent en place également. Vous retrouverez nos classiques, stretching, les lundis de Loctudy avec les pots d'accueil des vacanciers, les séances de jeux, les balades vélo, ... Nous reprendrons aussi nos balades dessinées qui ont été plébiscitées et nous y ajouterons des balades sur l'estran à la découverte du patrimoine naturel. Nos greeters, ambassadeurs, en place déjà depuis plusieurs années, se réjouissent de faire partager à nos visiteurs leur vision de Loctudy.
Nous vous proposerons également deux fois «des livres sous les albizias». Les auteurs viendront à votre rencontre les 15 juillet et 19 août.
Vous désirez en savoir plus ? Une seule adresse : www.loctudy.fr/tourisme pour consulter les animations à Loctudy. Elles sont en place jusqu'à fin décembre 2015 !

Des ateliers pratiques à l'attention de nos adhérents : nous avons entamé un premier cycle sur les sites internet à destination des loueurs et autres hébergeurs, dès février.

Lors de notre dernière assemblée générale, la Présidente de l'office, Michèle Guichaoua, a aussi annoncé l'ouverture de l'office les dimanches matins de l'été.
L'édition de posters 100% Loctudy, la possibilité d'une adhésion «amis de l'office» pour nos bénévoles, nos amateurs d'animations, et tous ceux qui souhaitent soutenir notre action à Loctudy.

Nos partenariats inter associations sont aussi en place : tickets repas de la SNSM, des différentes écoles,...
Nouveauté 2015 : il sera possible de réserver les courts de tennis à l'office pendant les petites vacances scolaires.

Nous travaillons aussi avec nos collègues bigoudens. La quatrième version de la Bigoudène Box est sortie pour Noël et chaque fête est l'occasion d'en offrir : hébergement, restauration, activités ; nos prestataires vous y proposent ce qu'ils font de mieux : leur métier ! Voici un éventail qui plaira sûrement à ceux que vous souhaitez gâter.
En vente à l'office de Loctudy.

L'office est actuellement ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 14 à 17h.
02.98.87.53.78
ot.loctudy@wanadoo.fr

Un fest noz qui fédère toutes les générations

Animations : une saison qui se prépare…

La réunion de programmation des animations s'est déroulée en janvier dernier. Les associations loctudistes proposent une nouvelle fois cette année, un programme très varié, où l'on retrouve les animations traditionnelles, mais également quelques nouveautés comme les «Mercredis en musique». D'autres animations, plébiscitées l'an passé, comme le «concours de châteaux de sable» ou le salon «Des livres sous les albizias» seront doublées. A noter également un nouvel avantage pour les loctudistes au manoir de Kerazan…

Des temps forts...

Le prochain magazine municipal de juin 2015 détaillera l'ensemble des évènements de l'été, mais d'ores et déjà les loctudistes et vacanciers peuvent noter dans leur agenda quelques temps forts comme le Championnat d'Europe RS One du *6 au 11 juillet* ; l'escale de la Route de l'amitié et le 3ème Rock in Loc, le *27 juillet* ; la Fête Bretonne et son fest-noz, le *2 août* ; les *9 et 10 août*, le 2ème Festival des Musiques Mécaniques au manoir de Kerazan et la Fête nautique, le *14 août*. Sans oublier les concerts, les accueils touristiques du lundi et les différentes expositions (manoir de Kerazan, Médiathèque, chapelle de Pors Bihan…)

De mars à mai...

Parmi les nombreuses animations programmées ce printemps, en voici un extrait :

1er mars : Championnat du Finistère de tennis de table à la salle de sports

28 mars : spectacle Klaxon Rouge au Centre culturel

6 avril : Troc et puces au Centre culturel

16 avril : braderie du Secours Populaire Français, 9 rue de Poulpeye

18/19 avril : 7ème salon des artistes et créateurs au manoir de Kerazan

24 avril : soirée cabaret-poésie au Centre culturel

Du 30 avril au 3 mai : salon international de l'orchidée au manoir de Kerazan

Du 1er au 3 mai : festival «éclat de vers» au Centre culturel

10 mai : Championnats du Finistère de judo (benjamins) à la salle de sports

Du 14 au 17 mai : National Formule 18 (catamaran) à Langoz

Du 22 au 25 mai : Festival «Hissez l'étoile» au Centre culturel

30 mai : soirée cabaret au Centre culturel

30 mai : opération «Tous en mer» au port de plaisance

30 et 31 mai : Régate Open Tour et Championnats de Bretagne Optimist à Langoz

A noter également les concerts d'orgue à l'église (*19, 26 avril et 17 mai*), les diverses expositions (Médiathèque, chapelle de Pors Bihan, manoir de Kerazan…), le marché, le mardi matin, place de la Mairie et les animations du Comité de jumelage (voir à la suite).

Le Comité de jumelage, 20 ans déjà !

Dans le cadre de son 20e anniversaire le Comité de Jumelage organise lors du week-end du *08 mai* une animation autour du Pays de Galles : conférence, courts métrages, exposition, cabaret celte … et accueillera les correspondants de Fishguard du *22 au 27 mai*. A cette occasion se tiendra le *samedi 23* au matin un marché Galles/Bretagne au square de Poulavillec, ainsi qu'une soirée ouverte à tous au Centre culturel. Les personnes intéressées par le jumelage peuvent prendre contact à l'adresse suivante :
jumelage.loc@orange.fr

Poussons les portes du manoir de Kerazan...

«Situé sur la commune de Loctudy, le manoir de Kerazan offre au regard de ses visiteurs un ensemble où le temps semble suspendu. Si nous analysons la provenance des visiteurs, que constatons-nous ? Les loctudistes pourraient être plus présents. Il est temps qu'ils s'approprient ce domaine, partie intégrante de la commune, reconnu comme l'un des joyaux du Pays Bigouden, 3ème musée des Beaux-Arts du Finistère. Savent-ils combien il est agréable de se promener sous les ombrages des arbres plusieurs fois centenaires de ce parc à l'anglaise, de découvrir le vivier, le lavoir et bien d'autres curiosités, de s'arrêter au merveilleux potager façon médiévale orchestré par une loctudiste, Mithé Wécké ? De contempler dans le musée, demeure de la famille Astor, les collections de peintures, grandes signatures des écoles bretonnes, l'exceptionnelle collection de faïences d'Alfred Beau, dont une pièce unique au monde : le violoncelle grandeur nature richement décoré ?

N'oublions pas non plus les multiples salons ou festivals qui émaillent la saison d'avril à septembre dont l'exposition temporaire 2015 «Rites et coutumes du mariage en Pays Bigouden, 1900/1950» «Alors que faire ?» déclare l'administrateur du domaine, Danièle Bolloré.

Le salon du livre toujours prometteur

«Je propose d'instaurer un **Pass Kerazan**. *En effet, il est apparu comme évident d'inviter les loctudistes à bénéficier d'un tarif adapté à notre commune. Ce sésame permettra, pour un tarif unique de 9euros par saison, de bénéficier d'avantages exceptionnels : entrée permanente sur le site, visite gratuite du musée, des expositions et autres manifestations (petit rappel, le coût d'une entrée avec visite complète est de 7 euros à chaque passage).*

Conditions : habiter Loctudy à l'année, présenter un justificatif de domicile, une photo d'identité et s'acquitter de 9 euros. Le passe nominatif est délivré pour une saison. Ce Pass Kerazan sera délivré à partir du 20 mars. Les modalités seront transmises via la presse locale» conclut l'administrateur.

Tous les évènements sont détaillés sur :
http://tourisme.loctudy.fr/Animations/A-Loctudy
Le guide des animations estivales sera téléchargeable en ligne sur www.loctudy.fr

Sur un air de vieille romance...

Trois nouveaux présidents

Maryline Péron-Le Guirriec
APEL de l'école Saint-Tudy

L'association des parents d'élèves de l'école Saint-Tudy a une nouvelle présidente : Maryline Péron-Le Guirriec. Elle succède ainsi à Sophie Pennareun. «Après plusieurs années dans l'association, je remplace Sophie Pennarun à la présidence. Les bureaux se suivent et des traditions restent : le marché de Noël, notre repas à emporter et notre kermesse de fin d'année. L'APEL continuera d'organiser des moments conviviaux pour les familles et amis de l'école, et de financer les projets pour les élèves. Nous apporterons également notre aide aux bénévoles de la Fête Bretonne. Ancienne écolière de Saint-Tudy, j'espère apporter avec les membres de mon bureau la même énergie que les équipes antérieures dans la vie de l'école » explique la présidente.

Le buredu : Maryline Péron-Le Guirriec, présidente ; Béatrice Gléhen, trésorière ; Ambroise Véret, trésorier adjoint ; Gaëtane Bruguet, secrétaire.

Contact : Mail : ecole.st.tudy.loctudy@wanadoo.fr

Pascal Le Carré
Comité des fêtes FAR

Le nouveau président du FAR s'appelle Pascal Le Carré. Il apporte avec lui de nouveaux bénévoles qui viennent étoffer les rangs de cette association. *«Le FAR doit redevenir l'association des associations. Je m'y emploierai. Avec l'équipe, nous aurons donc plusieurs missions : gérer nos animations propres, faire perdurer et développer les animations programmées en partenariat avec d'autres associations et enfin, organiser des évènements majeurs comme, cette année, l'escale de la Route de l'Amitié incluant le Rock in Loc. Il est évident que ce genre d'évènement nécessite plus de bénévoles et une organisation pointue. Chacun doit connaître son rôle afin de profiter pleinement de la fête, hors de sa mission. Nous ferons donc appel à l'ensemble des associations loctudistes disponibles à cette date»* déclare le président. À noter qu'en échange de ce soutien, le Far investit régulièrement dans l'achat de petits matériels qui sont prêtés aux associations partenaires.

Le bureau : Pascal Le Carré, président ; Roger Cloarec, vice-président ; Daniel Danjon, trésorier ; Frédéric Destossés, trésorier adjoint ; Françoise Moriceau-Martinière, secrétaire ; Michel Huon, secrétaire adjoint ; Patrick Le Roux, responsable du matériel ; Gabriel Le Roux et Gilbert Gueguiniat, gestion du matériel ; Nicole Le Berre, responsable de l'intendance/approvisionnements ; Alain Béchennec, intendance/approvisionnements.

Contact : Tél : 06 08 62 20 55 ou Mail : farloctudy@yahoo.fr

Marc Fenet
Pétanque Loctudiste

En novembre dernier, Marc Fenet a été élu à la présidence du club de pétanque loctudiste. *«Je succède à Yves Stéphan, décédé l'an passé. Avec toute l'équipe, nous rendons hommage pour tout ce qu'il a fait pour la pétanque à Loctudy. Je souhaite continuer son action, en y apportant quelques nouveautés»* déclare le nouveau président. Le club de pétanque de Loctudy compte une quarantaine de licenciés. Il est engagé dans les concours officiels et concours populaires (ouverts à tous, licenciés ou pas), tous les mercredis de juillet et août ainsi que le 14 juillet et le 15 août.

Le bureau : Marc Fenet, président ; Jean-Luc Miloikovitch et Émile Perennou, vice-présidents ; Bernard Geray, secrétaire ; Lionel Ribault, secrétaire adjoint ; Janine Mouton, trésorière et Patrice Cosqueric, trésorier adjoint.

Contact : Tél : 06 87 57 09 02 ou Mail : bernard.geray@gmail.com

Une nouvelle association

Création de l'AUPPL,
l'Association des Usagers Plaisanciers du Port de Larvor

Cette nouvelle association, créée en août dernier, a pour but de regrouper les plaisanciers, usagers du port de Larvor et de les représenter auprès des autorités en charge de l'administration de ce port, d'organiser ou de s'associer à l'organisation d'évènements festifs et culturels, en relation avec les activités nautiques, d'assurer la promotion de la sécurité en mer et de permettre la mutualisation des connaissances du milieu et des pratiques en matière de pêche. Elle compte à ce jour 49 membres souhaitant également s'investir dans l'animation du quartier de Larvor. *«Il devenait nécessaire de regrouper les plaisanciers usagers du port pour assurer leur représentation auprès des autorités, d'autant plus que le débat concernant le renouvellement des concessions portuaires est lancé»* souligne Michel Douce, président de l'association. *«D'ores et déjà nous avons lancé quelques actions : arrachage des algues envahissantes, à l'entrée du port, les sargasses qui ont poussé ces dernières années de manière anarchique et nous projetons, aux grandes marées de mars, de nettoyer le port de ses anciens mouillages et autres déchets qui le polluent»* ajoute-t-il.

Le bureau : Michel Douce, président ; Jean-Pierre Pichavant, vice-président ; Jean-Yves L'Helgoualc'h, secrétaire ; Guy Cujard, secrétaire adjoint ; Mickaël Raphalen, trésorier ; Paul Raphalen, trésorier adjoint.

Renseignements : Michel Douce au 06 80 73 16 08 / 06 43 06 55 00 ou par mail : michel-douce@wanadoo.fr

Crédit photo : P. Théallet - Montage Thierry Louarn

Médiathèque : toute l'actu !

La bibliothèque municipale de Loctudy vous propose pour cette première partie de l'année une exposition sur Jean-Henri Fabre et une conférence sur les Beatles au mois de juin. A noter également une révolution dans l'ère numérique des bibliothèques du département avec la création des ressources numériques.

Exposition «Fabre, poète des insectes» jusqu'au 31 mars 2015 à la médiathèque.

Jean Henri Fabre, écrivain nous fait entrer avec poésie dans le monde des insectes. Sous le soleil de la Provence, au cours d'une vie longue de près d'un siècle, Jean-Henri Fabre a accompli une œuvre scientifique et littéraire exceptionnelle. Au travers de l'observation des insectes, il a ouvert la voie de l'écologie et de l'étude du comportement animal. Elevé au rang des plus grands scientifiques, des meilleurs pédagogues, son rayonnement fit le tour du monde.

Ressourcez-vous en ligne !

Imaginez que votre ordinateur et votre connexion internet vous donnent accès à des magazines, des livres, des vidéos, des cours en ligne, des jeux ludo- éducatifs… légalement, gratuitement et accessibles n'importe où ! Via son portail http://biblio-finistere.cg29.fr, la bibliothèque départementale du Finistère emménage chez vous cette bibliothèque d'un genre nouveau :

Pour en bénéficier, vous devez être inscrit auprès de la médiathèque qui participe à cette expérimentation et y demander un numéro d'identifiant. Une fois connecté au site http://bibliofinistere.cg29.fr, vous entrez ce code d'accès pour surfer sans contraintes dans cette bibliothèque, consultable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 !

«Les BEATLES» : Une conférence en musique de Gilles Rettel le samedi 13 juin à 20h00

Pourquoi, 40 ans après leur séparation, les Beatles sont-ils toujours incontournables ? Sont-ils un modèle indépassable ? Synthétisant les aspects des musiques actuelles, les Beatles apparaissent comme l'archétype du groupe pop-rock illustrant l'émancipation des années 60 et l'internalisation de la musique. En creusant le chemin de l'interprétation à la création, ils transforment le studio d'enregistrement en instrument. Gilles Rettel actuellement directeur de MSAI (Multimédia, Son, Audiovisuel et Informatique), professeur à l'Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle de Rennes, est aussi ancien membre compositeur et guitariste des Groupes Marquis de Sade et Marc Seberg (1979-1992).

Maryse Chaffron, responsable de la médiathèque, Michel Suzzarini, écrivain, et Christine Zamuner, Maire.

Gens de mer Gens de terre

Une action qui se déroule sur le Pays Bigouden depuis janvier 2014. Une action qui place l'habitant comme un acteur essentiel de l'évolution de son territoire. Une action soutenue par de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et privés. Une thématique : le littoral maritime réunissant la mer, la terre, la côte, les métiers, les activités, les gens, la vie… La demande : Participer par ses mots à donner des orientations, des axes et des choix. Passer de l'individuel au collectif afin que l'individu s'enrichisse du regard des autres et que la collectivité s'enrichisse du regard de l'habitant. Participer pour donner un peu de son temps, sortir quelque peu de ses habitudes, oser dire ce que l'on ressent et montrer son appartenance à un territoire.

L'action à Loctudy

Mettre l'habitant au cœur de sa commune.

Les «gens» ont tant de mots à donner, à dire. Ils ont tant à partager, mais ils gardent tant aussi. Comment déclencher l'écriture orale ou manuscrite ? Comment venir sur un atelier et participer sans trop se poser de questions ? La méthodologie MSE a été conçue afin que chacun trouve sa place à partir de son savoir premier : le mot. D'où, s'exprimer reprend sa dimension naturelle de partage de la parole par l'oralité ou par l'écrit. Sans jugement ni contrainte, l'échange se crée ; sans obligation, ni «devoir» à remettre, chacun se sent à sa place et laisse aller ses mots par son expression. Les rencontres restent anonymes au choix de chacun, et la richesse transmise permet d'élargir ses connaissances sur l'histoire d'un passé vivant, d'un présent en action et d'un devenir entre les mains des habitants que nous sommes.

Les ateliers d'expressions orales et manuscrites

Nomade (pour tous publics) : Redécouvrir sa ville à partir de ses mots lors d'une ballade qui vous emmènera sur trois lieux d'expression écrite pour que chacun donne ses mots.

Jeunes adultes (de 16 ans à 26 ans) : Exprimer ses ressentis, ses regards, ses écoutes, partager ses mots et les transmettre par un journal des jeunes à mettre en place et/ou par la création de textes de chansons, raps, slams ou autres…

La boîte à mots : Un thème chaque mois pour se donner un rendez-vous d'expression participative à venir découvrir dans votre médiathèque.

Les Portraits : Aller à la rencontre de personnes repérées dans votre commune et avec leurs mots réaliser des mises en forme qui deviennent des portraits de mots afin de comprendre par une ou plusieurs histoires comment se construit une commune.

L'école des écrivains (fin mars et pour tous les publics) : Oser entrer dans sa dimension d'écriture en écrivant un manuscrit, conseils, propositions d'exercices, accompagnement individualisé avec suivi internet.

Et pour les plus jeunes, dans le cadre des TAP, devenir des cueilleurs de mots.

- Atelier nomade : le mercredi matin 8 avril de 10h à 12h et le mercredi 22 avril de 14h à 16h. Rendez-vous à l'embarcadère pour les Glénan;
- Atelier Jeunes à la médiathèque : le mercredi 8 avril de 17h à 18h et le mercredi 22 avril de 17h à 18h
- Atelier Ecole des écrivains : le lundi 30 mars de 17h à 18h séance d'information
- Le livre : «Gens de mer Gens de terre» paraîtra en juin 2015
(Prix : 44 euros avec possibilité d'acheter le livre à quatre pour à nouveau partager des ressentis)

Contact : michel.suzzarini.bonjour@gmail.com, www.histoiredecrire.org
Médiathèque de Loctudy : bm.loctudy@gmail.com ou 02.98.87.98.57

Soldats en pantalons rouges à l'entraînement

Le dernier mois de vie du soldat Jean-Louis Monfort, *Mort pour la France le 29 août 1914* (à travers son courrier)

Dans un article publié dans le numéro 37 de notre revue en novembre 2006, Pierre Keraël a retracé l'impact de la guerre 1914-1918 sur notre commune. Il y a répertorié les 102 loctudistes dont les noms figurent sur le Monument aux Morts. On a du mal, aujourd'hui, à concevoir la véritable saignée qui a enlevé de jeunes hommes et les épreuves que connurent les épouses pour faire vivre les fermes, les entreprises et les foyers. Jean-Louis Monfort fut une des premières victimes de ce conflit sanglant. Voulant faire une carrière militaire, il s'était engagé en 1913 et avait fait ses classes dans l'infanterie à Saint-Malo.
Marie Rouzeau, membre de l'association Histoire Locale et Patrimoine de Loctudy et nièce du héros, nous fait connaître, à travers la lecture des lettres qu'il adressait à sa famille, ce que fut le dernier mois d'août de sa courte vie durant le fatal été de 1914…

Le fatal été de 1914

Jean-Louis ne voit pas venir la guerre (courrier en page 27), à preuve, le 12 juin il écrit à sa sœur Marie : «*Dans la prochaine lettre il faudra que tu me rendes compte : comment poussent les patates, le blé et l'orge ? Ça m'intéresse beaucoup tu sais.*». Juillet 1914 : «*Vous devez avoir un travail énorme en ce moment car la moisson doit être mûre bientôt. Catherine, quand elle m'a écrit il y aura une huitaine de jours, me disait que vous avez vendu beaucoup de pommes de terre. J'espère qu'elles étaient bonnes et le prix bon également. Si le temps a été favorable, vous avez pu semer des navets après les pommes de terre. Y a-t-il beaucoup de touristes à Loctudy ? Vendez- vous beaucoup de lait ?*»

En été 1914, le destin de Jean louis bascule en même temps que celui du monde. Depuis l'assassinat de l'héritier du trône impérial d'Autriche-Hongrie en Serbie, le 28 juin 1914, les tensions internationales s'exaspèrent… Pourtant, c'est le train-train de la vie à l'armée qu'il décrit à ses proches. Tout à sa volonté d'être promu, le jeune engagé prend peu de permissions. Coupé des informations (à la caserne on ne reçoit pas de journaux), il ne semble pas percevoir le danger qui vient.

La guerre éclate le 2 août. Dans la dernière lettre adressée à sa mère le 4 août 1914, le changement de ton est frappant. Il annonce qu'il vient de passer sergent. Ce qu'il souhaitait si ardemment se réalise, mais cela n'occupe plus qu'une place secondaire dans ses pensées : l'annonce est faite en post-scriptum. Il termine ainsi cette lettre prémonitoire : «*Tu embrasseras le petit Joseph et Marie pour moi! Surtout, ayez bon courage, comme moi, et j'espère venir vous voir dans deux mois. Je vous dis à vous trois : au revoir et bon courage ! Dieu est bon et c'est surtout en ce moment qu'il faut espérer en lui. Votre fils qui vous aime et qui espère, malgré tout, vous revoir. J L Monfort PS : je suis nommé sergent*».
Jean Louis a peur. Deux indices trahissent son émotion. Pour la première fois, il contrevient aux usages bretons : il tutoie sa mère,

Je pars à la guerre mais tout espoir n'est pas perdu pour ça. C'est vrai que tu auras trois fils à la guerre…

abolissant ainsi la distance respectueuse de ses précédentes lettres.

«Ma chère mère, Alors c'est la guerre, il faut partir à la frontière défendre la Patrie. Jacques doit partir aujourd'hui ou demain sûrement. Ça doit te faire horriblement de peine mais que veux-tu, il n'y a rien à faire contre le terrible sort qui s'est foutu dans la peau de l'Allemagne. Germain doit être parti pour la frontière déjà. Le 47è ne part pas avant vendredi sans doute. Ah ! Maudits Allemands, vous aller payer cher toutes les peines que vous faites aux mères françaises. Je pars à la guerre mais tout espoir n'est pas perdu pour ça. C'est vrai que tu auras trois fils à la guerre et même quatre en comptant Yves Gloaguen (gendre, époux de Catherine).» Autre indice de son émotion, il commet une incorrection doublée d'une faute d'orthographe, lui qui n'en faisait aucune dans les longues lettres précédentes à sa famille. *«Et puis, c'est pas tous ça), il faut avoir du courage aussi», tout n'est pas perdu !»*

Il imagine les grandes difficultés que sa mère va connaître pour faire tourner son exploitation. *«Qu'est-ce que vous allez faire des malheureuses moissons par là-bas ? Plus d'hommes, plus de chevaux. Après la mort, la misère.(…) J'espère que mon oncle Pierre est allé au pays pour t'aider à tenir ta ferme.»*

De gauche à droite, Jean-Louis et Germain

Ecrite le 9 août, une carte postale de Le Chesne arrive à Loctudy. «Je suis depuis hier à la frontière (…). On est à trente kilomètres de Sedan et à quarante de la frontière. Le 48è, le 11è sont arrivés hier soir. Ils sont en avant de nous. Je n'ai pu voir ni René ni Louis Le Pape. (…) Il y a des soldats partout.»

Une autre parvient à sa sœur le 20 août.
«Ma chère Marie, J'ai reçu ta lettre aujourd'hui et je te réponds immédiatement. Je suis en ce moment bien loin de toi, au centre de la Belgique où l'on est reçu à bras ouverts par la population. On entend le canon de temps en temps, on ne s'en fait pas pour si peu. Un avion allemand a voulu nous lancer des bombes, on l'a descendu immédiatement. C'est le 2ème qu'on démolit. (…) Console de ton mieux ma pauvre mère (…) Embrasse Catherine et mes petits neveux pour moi ainsi que Joseph qui doit avoir du foin à la coupe. Amitiés à tous et bonjour aux copains.» Marie reçoit cette lettre douze jours plus tard.

Quelques jours après, sa mère est informée que Jean Louis est *«porté disparu le 29 août à Audigny dans l'Aisne et signalé blessé»*. Seulement blessé. Sa famille attend des nouvelles : Germain le 5 décembre 1914 s'inquiète de son frère auprès des siens. Un an plus tard, dans ses vœux adressés à l'oncle Pierre, Marie espère encore le retour rapide de la paix et des nouvelles de son frère qu'elle imagine soigné dans la France du nord-est occupée.

La guerre finie, sa famille espère encore revoir Jean-Louis. Mais des avis de recherches lancés par sa sœur dans les journaux, des lettres à ceux qui ont survécu, compagnons ou officiers n'aboutissent pas. En 1924, dix ans se sont écoulés sans que Jean louis ne se soit manifesté. De son côté, le ministère de la guerre recherche ce que sont devenus les soldats mobi-

lisés. Les nouvelles recueillies par l'armée finissent par lever le doute. Un officier de Port-Haliguen (56) témoigne ainsi que des compagnons d'armes. En réalité, Jean Louis est tombé à Audigny pendant la bataille de Guise, le 29 août 1914. *«A Audigny, (le 47è de St-Malo) prend contact avec l'ennemi à 7h30 et à huit heures il reçoit l'attaque de l'infanterie allemande. A 9h, l'ennemi progresse, menace le flanc gauche. Ordre est donné alors de se replier sur une crête. A peine installé, le régiment est lancé au pas de charge sur Audigny ; accueilli par une fusillade puissante et de nombreuses mitrailleuses, il subit des pertes sévères et se replie. A 10h la retraite est générale».* cf le fascicule édité par le régiment.

En 1924, le sergent Monfort Jean Louis Joseph Marie, matricule 4322 est officiellement reconnu *«mort pour la France»* à Audigny (Aisne) le 29 août 1914. Il décoré de la médaille militaire à titre posthume par arrêté ministériel du 27 février 1924, publié au Journal Officiel du 17 juin de la même année. C'est sa mère qui a reçu cette médaille attribuée à la mémoire de son fils. Elle ne s'est jamais séparée des longues lettres de Jean-Louis. Quand elle est décédée, ces souvenirs sont restés où ils étaient, dans le fond d'une armoire. Armoire dont j'ai hérité et qui est maintenant à Guérande. C'est ainsi que j'ai pu lire à mon tour ce témoignage.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉDAILLE MILITAIRE

MORT POUR LA FRANCE

Jean Louis laissera de nombreux témoignages écrits. Après sa mort, il recevra à titre posthume «la croix de guerre avec étoile de bronze»

Il ne voit pas venir a guerre

Chateauneuf le 19 juillet 1914

Chère mère,

Voilà déjà un bon bout de temps que je ne vous ai écrit. Je n'avais rien de nouveau à vous écrire. Il y a déjà quinze jours que je suis à Chateauneuf. Je me plais très bien dans ce joli fort. On fait une balade tous les matins en fait de service en campagne. J'ai reçu une lettre de Germain me disant qu'il comptait aller en permission à la fin de juillet ou au commencement du mois d'août. Il est peut-être en ce moment à la maison. René aussi m'a écrit et me disait qu'il allait aussi en permission à la fin du mois. Ils vont sans doute se retrouver ensemble là-bas, ça fait qu'ils ne s'embêteront sûrement pas.
Alain Boënnec (commerçant à Loctudy) a été me voir à Saint-François (caserne de Saint-Malo) une huitaine de jours avant mon départ pour Chateauneuf. Il venait d'Angleterre et il était arrivé à Saint-Malo par le vapeur qui fait le service. Il allait au pays pour les noces de son frère je crois. Jacques a dû être invité sûrement et si elle a eu lieu, ça lui a fait perdre quelques jours.
Il y a un mois que je suis caporal d'ordinaire. Je m'y plais bien. On n'a pas besoin de se faire de la bile, on bouffe de bons morceaux. On a passé la revue du 14 juillet ici avec les gendarmes. Il y avait encore assez de populo à nous voir relativement à la grandeur de la ville. Et quel dîner soigné après la revue ! Il y avait de tout, même des lapins ! Aussi qu'est-ce que j'ai ramassé pour aller toucher tous ces trucs aux quatre coins du village et même en dehors.
Vous devez avoir un travail énorme en ce moment car la moisson doit être mûre bientôt. Catherine (sœur aînée), quand elle m'a écrit il y aura une huitaine de jours, me disait que vous avez vendu beaucoup de pommes de terre. J'espère qu'elles étaient bonnes et le prix bon également. Si le temps a été favorable, vous avez pu semer des navets après les pommes de terre. Y a-t-il beaucoup de touristes à Loctudy ? Vendez-vous beaucoup de lait ? Par ici la pluie a duré trop longtemps, elle a couché beaucoup de champs de blé. Et pourtant il était fameux, des épis comme du maïs. J'espère que cela n'est pas arrivé à Loctudy.
On part aux manœuvres le 28 août. On cantonnera en allant et en revenant à Dol. On va exactement où on était l'année dernière. Vivement qu'elles arrivent et qu'elles se terminent et qu'on aille faire un petit tour au pays à la Tréminou (pardon du dimanche le plus proche du 29 septembre). J'espère que pour alors j'aurai fini mon stage de caporal. Et Jacques va-t-il se marier cette année ? Il n'a pas l'air pressé. Il vaut mieux d'ailleurs qu'il attende que je sois sous-off. Je ne vois plus grand-chose à vous dire et je termine ma lettre en vous embrassant de loin.
Jean Monfort, votre fils qui vous aime.

Source :
Revue «Par les temps et par les grèves» N°4
2014, Histoire et culture
en Région Nazairienne.
Présidente : Marie Rouzeau, Agora,
2 bis avenue de Mun,
44000 Saint-Nazaire

Les élus de «Loctudy c'est vous»

M. RAPHALEN, T. LE REUN, A. CORCUFF

Quel avenir économique pour Loctudy ?

Nous sommes convaincus qu'il est illusoire d'imaginer pouvoir faire le seul choix d'une économie fondée sur l'activité résidentielle qui se révèle insuffisamment créatrice d'emplois.
L'arrêt de l'activité du Renouveau et du Dourdy qui réduit sensiblement les capacités d'accueil touristique sur la commune est une source supplémentaire d'inquiétude pour l'emploi dans la commune.
Les différents scénarii envisagés pour l'avenir de notre port de pêche, le maintien mais aussi le renouvellement de la flottille sont au cœur de nos préoccupations pour l'année 2015,
qui sera une année exigeante et difficile.
Ainsi il faut mobiliser toutes les énergies et faire preuve de réelle volonté politique pour imaginer des solutions innovantes, de fédérer les énergies de tous les professionnels et politiques, de faire preuve de cohérence, d'harmoniser les comportements, d'en finir avec la guerre des égos, plus que jamais dénuée d'intérêt et contraire à l'intérêt général au regard des impératifs d'une concurrence exacerbée qui met en jeu l'avenir de chacun (citoyens, acteurs économiques et collectivités).
Avec des communes littorales importantes, le Pays Bigouden se doit de jouer la complémentarité en fédérant ses richesses et ses atouts face à un inévitable transfert des activités économiques vers les grands pôles urbains.
La mutualisation des moyens est indispensable comme un réseau commun des offices de tourisme, est indispensable non seulement en terme de visibilité mais aussi comme facteur de richesses et d'économies..
En conclusion , nous ne manquerons pas de souhaiter à nos concitoyens une bonne et heureuse année 2015.

Les élus de «Loctudy, cap sur l'avenir»

C. SEILIEZ, A. CROGUENNEC, J. BRETON

Pour ce 1er Estran 2015, nous sommes heureux de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année a commencé dans la douleur, la France a été endeuillée par des attentats injustes et sauvages, que nous condamnons encore. Après avoir participé avec vous, aux grandes marches citoyennes, plus que jamais soyons rassemblés pour combattre les extrémistes et les fanatiques.
Sur le plan communal, la première pilule de l'année est difficile à avaler puisque nous avons voté contre un héritage de gestion du budget du port de plaisance qui nous confronte à la fatalité d'une augmentation de ses tarifs de 16%. Malgré tout, un gros travail de réflexion entre différentes instances a été effectué afin de promouvoir notre port et en faire un levier touristique incontournable.
Nous constatons l'achèvement de nouveaux travaux de voiries qui doivent se prolonger par les projets de bandes de déplacements doux à chaque éventualité. Les temps périscolaires mis en place depuis la rentrée semblent riches en activités, nous veillons à ce que chaque projet soit dans l'intérêt et le bien être de tous.
Lors du prochain conseil municipal, nous allons étudier et débattre du budget 2015. Nous serons vigilants et constructifs concernant les propositions de la majorité en vue du vote. Au cours de ses présentations nous espérons voir la genèse des projets de la majorité émerger pour cette mandature.
Et enfin, grâce aux Loctudistes impliqués dans les associations locales, tout au long et jusqu'aux fêtes de fin d'année nous avons bénéficié de multiples animations de qualité. Bravo !

Site internet : www.loctudycapsurlavenir.fr
contact : contact@loctudycapsurlavenir.fr

Les élus de La Majorité

Un budget maîtrisé pour un avenir serein de Loctudy !

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue tous les ans un exercice de transparence et permet à tous les Loctudistes d'être informés sur l'évolution de la situation financière de notre ville. Le budget pour cette année 2015 est également la concrétisation des engagements de notre programme : la priorité au développement économique et l'emploi, les services à la population et le lien social et un cadre de vie de qualité.
Notre équipe municipale a fixé les axes financiers de notre mandature :
D'abord réaliser un programme d'investissements dont la priorité est l'attractivité de Loctudy dans les différents secteurs de l'économie, notamment les activités maritimes et de tourisme. Ensuite maintenir un bon niveau de capacité d'autofinancement tout en poursuivant la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est aussi observer, comme au cours de la mandature précédente, une modération de la pression fiscale locale dans un contexte et des perspectives de forte diminution des dotations de l'Etat.
Enfin il faut se donner la possibilité de recours à l'emprunt pour cofinancer le programme d'investissements, compte tenu de la situation très favorable de la commune au regard de la dette.
Cela étant, la commune de Loctudy doit continuer à se moderniser pour vous assurer des services de proximité, tout en aidant les familles en difficultés et soutenir l'animation locale par nos associations. La mutualisation de certains services au sein de la communauté de communes doit contribuer à la maîtrise de nos dépenses. Face à la baisse des dotations de l'Etat pour les collectivités territoriales, nous devons tous ensemble, malgré des visions différentes, défendre les intérêts de notre commune et des Loctudistes.
Ne laissons pas une situation financière défavorable à nos enfants !

Permanence des élus (10h-12h)

C. Zamuner — Maire — Mercredi (9h30-12h)

J. Laouenan	*Adjoint aux finances, affaires immobilières, économie et tourisme*	Mardi
A. Guérin	*Adjointe aux affaires scolaires*	Mercredi
J. Delaunois	*Adjointe aux travaux*	Mercredi
S. Pochic	*Adjoint au littoral et port de pêche*	Mercredi
H. de Penfentenyo	*Adjoint au nautisme, animations maritimes, démarche qualité*	Jeudi
M.A. Buannic	*Adjointe aux affaires sociales, solidarité, logement et petite enfance*	Vendredi
L. Le Dréau	*Adjoint à l'urbanisme et à l'environnement l'enfouissement des réseaux*	Samedi
P. Mehu	*Conseiller délégué aux associations et au sport*	Lundi
F. Le Corre	*Conseiller délégué à la communication municipale et aux nouvelles technologies*	Mardi
S. Cosnard	*Conseiller délégué aux animations communales et à la jeunesse*	Mercredi (16h à 18h)

MAIRIE
02 98 87 40 02
Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi : fermeture à16h30)
Samedi : 10h à 12h
mairie@loctudy.fr

MEDIATHEQUE
02 98 87 98 57
bm.loctudy@gmail.com
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 13h

ATELIER MUNICIPAL
02 98 87 56 79
st@loctudy.fr

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
port.plaisance.loctudy@wanadoo.fr
Juillet/août
7h30 à 21h
Mai/juin/septembre
8h30 à 12h - 13h30 à 19h
Dimanche et fêtes
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Octobre à avril
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Dimanche et fêtes
9h à 12h

MAISON DES ASSOCIATIONS
02 98 87 91 44
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi à 16h30)

OTSI
02 98 87 53 78
ot.loctudy@wanadoo.fr
En été,
Du lundi au samedi,
de 9h à 12h - 14h à 19h
En dehors de cette période,
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h

COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET
09 61 25 18 42
sallesdessport@orange.fr
Du mardi au samedi
de 9h à 12h - 15h à 19h30
(sauf le jeudi à 19h)

Votre mairie 24h/24h sur www.loctudy.fr

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)
Le mercredi sur toute la commune
Bacs ordures ménagères : toutes les semaines
Bacs jaunes : tous les 15 jours

CONTENEURS SPECIALISES
En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les décheteries.

DECHETERIES
Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h50 et de 14h à 17h50
Le samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50.

Contact : 02 98 82 26 76

PASSEUR LOCTUDY-ILE TUDY
Du 6 avril au 30 mai :
de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf le dimanche et lundi

Etat Civil

Bienvenue à…

03/11/2014	Antoine PIACENZA GARREC
12/11/2014	Capucine MENGUY
21/11/2014	Axelle-Rose DUMINIL
07/01/2015	Naomie QUINIOU
16/01/2015	Gabriel BODRAIS

Félicitations à…

22/12/2014	Kévin ETIENNE et Jorge FITTS TREFOGLI

Souvenirs de…

09/10/2014	Christian GAUTHIER époux RUPEREZ - 68 ans
15/10/2014	Louise STEPHAN veuve LE FAOU – 82 ans
18/10/2014	Marguerite LE DEM épouse GUIGO – 90 ans
23/10/2014	Marie KERAEL veuve TOULEMONT – 87 ans
01/11/2014	Marie TAREAU veuve LE CALVEZ – 86 ans
11/11/2014	Joseph BOI époux CARIOU – 90 ans
20/11/2014	Jeanne GABEL veuve SALAUN – 93 ans
21/11/2014	Mathilde STEPHAN veuve GUENOLE – 83 ans
22/11/2014	Rolland AUTRET époux BODERE – 82 ans
22/11/2014	Jean QUINIOU divorcé LEPOUTRE – 69 ans
28/11/2014	Pierre LE NOURS époux COSQUER – 81 ans
28/11/2014	Jean COSSEC veuf CARIOU – 77 ans
04/12/2014	Anna DURAND veuve STRUILLOU – 84 ans
20/12/2014	Hélène LE GAIN veuve LE ROUX – 95 ans
23/12/2014	Laurent LE REUN veuf LE GALL – 89 ans
01/01/2015	Pascal GUENNEAU époux SAUVAGE – 57 ans
02/01/2015	Lucie LE GARREC veuve DAOULAS – 86 ans
04/01/2015	Yves CRIOU époux CORNIC – 77 ans
04/01/2015	Germaine PITEUX veuve MORZADEC – 105 ans
08/01/2015	Louis COIC veuf GARREC – 94 ans
18/01/2015	Marguerite BRIEC veuve TOULEMONT – 91 ans
19/01/2015	Françoise LACHAUX épouse JOUSSELIN - 58 ans
04/02/2015	Jeanne LE REUN veuve JEAN – 88 ans
08/02/2015	Louis CONAN veuf PAVEC – 81 ans
10/02/2015	Georgette DAOULAS veuve EGEA – 89 ans
21/02/2015	Suzanne PLOUZENNEC veuve LE BOURHIS – 91 ans

Je trie les déchets recyclables et le papier

Cartons d'emballage vides

Boîtes, canettes et bidons métalliques

Bien vidés, inutile de les laver

Briques alimentaires

Avec les bouchons et compactés

Bouteilles et flacons plastiques

et Le papier
(journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues, courriers...)

EN VRAC, PAS DE SAC !

Un doute ?
Je jette dans le bac à ordures ménagères

ECO EMBALLAGES

ecofolio

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud

Informations : CCPBS · 02 98 87 80 58